

Table des matières

Rapport d'activité 2025	1
I. Moyens humains, logistiques et organisation	6
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2025	6
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail	6
II. Les modes d'intervention :	8
2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue	8
2.2 Actions éducatives collectives	12
2.3 L'accueil au Local	20
2.4 Accompagnement individuel	24
III. Le Public	24
3.1 Jeunes connus	24
3.2 Jeunes en accroche	24
3.3 Jeunes accompagnés	24
3.4 Vue d'ensemble des statistiques :	26
3.5 Analyse des données clés	27
IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 :	29
4.1 thématiques d'accompagnement	31
4.2 Evolution des situations des 11/15 ans	32
4.3 Projets menés et partenariats :	34
4.4 Partenariat avec les établissements scolaires	35
4.5 Passerelle CM2	37
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25	38
5.1 Thématiques d'accompagnement	38
5.2 évolution des situations des 16/25 (difficultés, besoins)	39
5.3 Projets menés et partenariats :	41
VI. Actions en faveur de l'égalité H/F	42
VII. Utilisation des réseaux sociaux	44
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux	44
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux	45
VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	47
8.1 Carte partenariale	47
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ	47
8.3 Partenariats actifs en 2025	49
ANNEXES	52

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPDR	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des missions de la prévention spécialisée : aller vers les jeunes, créer du lien et accompagner les parcours de celles et ceux qui rencontrent des difficultés sociales, éducatives ou personnelles. Sur l'ensemble des territoires d'intervention, les équipes ont accompagné 763 jeunes et mis en œuvre 181 actions collectives, témoignant d'une présence constante et d'une capacité à proposer des espaces éducatifs, de dialogue et de mobilisation.

L'accompagnement des 11-15 ans demeure un axe prioritaire d'intervention. Cette tranche d'âge représente 36 % du public accompagné. Une journée de réflexion réunissant l'ensemble des équipes a été consacrée au renforcement de leur accompagnement. Si les jeunes de cet âge mobilisent principalement les équipes à travers des actions collectives, l'enjeu consiste à faire de chaque activité une opportunité pour repérer les besoins individuels, soutenir les parcours et renforcer la relation éducative.

La question de **l'égalité entre les filles et les garçons** demeure également un enjeu constant. La part des jeunes filles accompagnées reste stable, à 33 % du public, ce qui invite à poursuivre les efforts engagés pour favoriser leur participation et leur accès aux actions proposées. Les équipes veillent ainsi à déconstruire les stéréotypes de genre, dans les activités comme dans les relations éducatives, afin de permettre à chacun et chacune de trouver sa place.

Au quotidien, les professionnels accompagnent des jeunes confrontés à des situations de vulnérabilité multiples, marquées par des parcours de vie complexes et des environnements fragilisés, où s'expriment de plus en plus des manifestations de mal-être et des prises de risque. Ces réalités de terrain rappellent combien il est essentiel d'aborder la question de la **santé mentale** avec les jeunes, dès le plus jeune âge. Dans ce contexte, certains jeunes sont également confrontés à des problématiques d'**addictions** prégnantes. Les équipes développent les partenariats existants sur les territoires, tout en identifiant la nécessité de formation des professionnels afin de renforcer leurs connaissances et leurs outils d'intervention face aux conduites addictives à l'adolescence.

L'année 2025 a été marquée, sur plusieurs territoires, par **des affrontements entre groupes de jeunes**. Face à ces tensions, les équipes ont renforcé leur présence en travail de rue et mis en œuvre des collaborations étroites avec les partenaires locaux. Des temps d'échanges en petits groupes ont également été proposés aux jeunes concernés afin d'ouvrir le dialogue et de les amener à réfléchir aux logiques de groupe, aux risques et aux conséquences de ces violences.

Parce qu'il ne va pas toujours de soi, notamment pour des professionnels qui ne l'ont pas pratiqué auparavant, le **travail de rue** nécessite d'être soutenu et analysé. Le séminaire des cadres du pôle Prévention spécialisée, organisé au mois de mai, a ainsi permis d'identifier plusieurs leviers pour renforcer l'accompagnement des équipes dans leurs pratiques de terrain, et mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre.

Enfin, l'année 2025 nous a permis de consolider la **valorisation de la parole et de l'engagement des jeunes**. Plusieurs actions ont permis aux jeunes de présenter leurs projets et leurs réalisations devant différents partenaires institutionnels, lors de soirées de valorisation ou de rencontres plus restreintes. Ces temps d'échange contribuent à reconnaître leurs capacités d'initiative et à renforcer leur place d'acteurs au sein du territoire.

À travers ces différents axes de travail, les équipes de prévention spécialisée poursuivent un objectif commun : maintenir une présence éducative de proximité, soutenir les jeunes dans leurs parcours et contribuer, avec les partenaires locaux, à construire des réponses adaptées aux réalités des territoires.

I. Moyens humains, logistiques et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2025

Sur le quartier des Doucettes, l'équipe est composée de Charlotte CHINOTTI (arrivée en février 2023) et de Magalie GERER (arrivée en janvier 2020). Samy MACHFER a rejoint l'équipe en septembre 2024, en tant qu'apprenti-éducateur spécialisé au centre de formation CEMEA, pour une durée de trois ans.

Sur le quartier de la Muette, l'équipe est composée de Adama SACKO, présent depuis 2021.

Il est pour le moment seul, depuis le départ de Mme Géraldine FOUCHET. Nous sommes en cours de recrutement.

Mme ROBERT Carine, est désormais cheffe de service sur le territoire de Villiers-le-Bel, laissant sa place à Mme MARGOT Solène, en qualité de cheffe de service éducatif depuis mai 2025.

Durant l'année 2025, l'équipe du service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse était donc composée comme suit :

- Une cheffe de service éducatif :

- o Mme Carine ROBERT, jusqu'en mai 2025, puis Mme MARGOT Solène à partir de mai 2025

- Trois éducateurs spécialisés :

- o Charlotte CHINOTTI
- o Magalie GERER
- o Adama SACKO.

- Un éducateur spécialisé en contrat d'apprentissage :

- o Samy MACHFER.

- Deux stagiaires :

- o Haïssé LOWATA (septembre 2025 à mai 2026)
- o Jean DUTOIT (octobre 2025 à juin 2026)

1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

Le mode d'intervention est pensé et organisé par territoire.

L'action de la prévention spécialisée se déploie sur deux quartiers de Garges-Lès-Gonesse :

- Sur le quartier des Doucettes : Deux éducatrices à temps plein, un poste d'éducateur en apprentissage et une stagiaire éducatrice spécialisée.

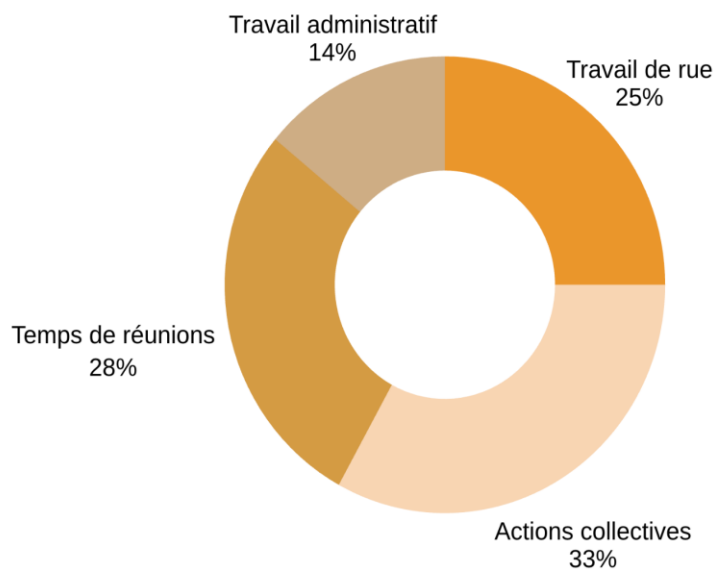
- Sur le quartier de la Muette : Deux éducateurs à temps plein et un stagiaire assistant de service social.

Cette organisation par quartier spécifique permet une quotidienneté de présence éducative et facilite le repérage de l'équipe par les jeunes, ainsi que la continuité du lien relationnel.

Malgré leur ancrage par quartier, l'équipe organise ses réunions et ses temps de réflexion ensemble.

Les éducateurs du service de prévention spécialisée travaillent du lundi au vendredi sur une plage horaire de 10h00 à 19h00.

Répartition du temps de travail de l'équipe éducative sur la semaine



L'équipe peut être amenée à intervenir en soirée (10 soirées réalisées en 2025) ou en week-end (15 samedis en 2025), le plus souvent de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, entretien individuel) ou en réponse à une situation particulière (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire).

Durant l'été 2025, quatre soirées en nocturne (jusqu'à 22h) ont été mises en place afin que l'équipe éducative puisse aller à la rencontre des jeunes, et proposer des temps de partage au sein du local. Ces temps de présence éducatives en dehors des horaires dits « classiques » permettent d'aller à la rencontre d'un public moins visible, et parfois plus marginalisé. De plus, ces soirées ont permis de mettre en avant des situations de protection de l'enfance, notamment lorsque de jeunes enfants pouvaient être vus en rue à des horaires tardifs. Ces temps de travail nocturne sont un véritable support d'observation des dynamiques du quartier, et permettent de l'enrichir à travers des moments de vie moins visibles.

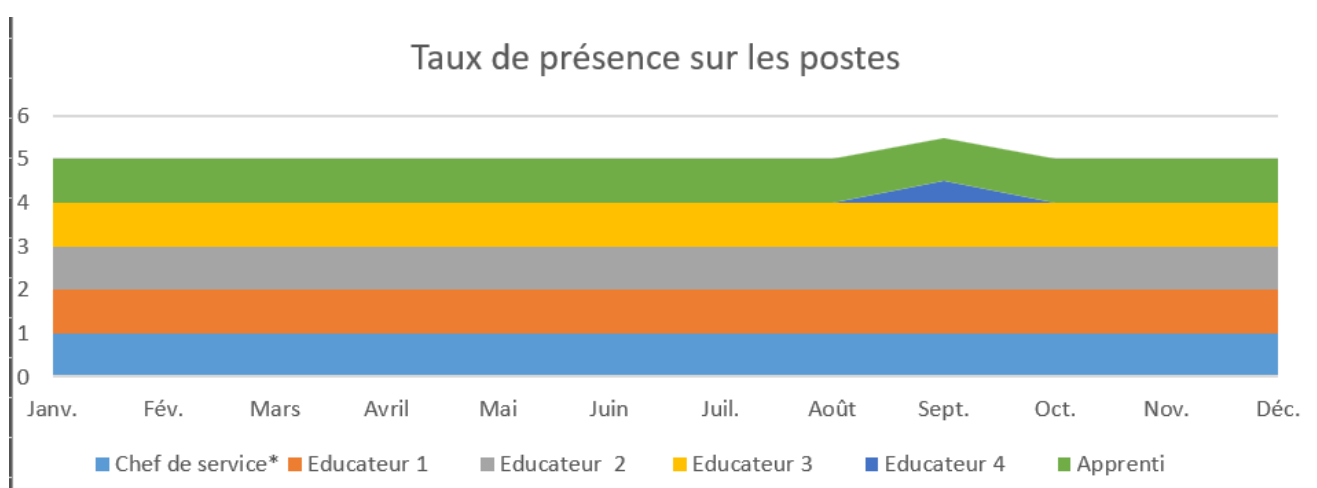
De plus, des soirées « prévention des addictions » ont été mises en place dès septembre 2025, en partenariat avec le CSAPA de Garges-lès-Gonesse, afin de proposer des temps de débats et des informations de santé par un psychologue/addictologue. Ces soirées ont lieu au sein des locaux de prévention spécialisée, et sont suivies d'un repas partagé. Ces moments sont riches en termes de partage et d'apprentissage, et favorisent la création d'un lien de confiance. Ces soirées sont également le support à des échanges autour de sujets parfois mis de côté, ou tabous chez les jeunes.

Enfin, l'équipe éducative est amenée à travailler durant les week-ends, environ 1 fois par mois. Ces temps de présence répondent soit un objectif d'assurer une présence sociale lors d'évènement sur les

quartiers : fête de quartier, temps festif, soit de proposer une action collective à destination d'un groupe ciblé.

En effet, durant les samedis, l'équipe peut impulser, en co- construisant avec les jeunes, des actions collectives, support au travail d'accompagnement. Sur 2025, à titre d'exemple, un groupe de 16/17 ans a pu aller visiter une exposition sur « la banlieue » au Musée de l'Immigration. Ces actions sont un média permettant de favoriser l'accès à la culture et sortir de la ville de Garges-lès-Gonesse.

Ces actions permettent également de favoriser la création de lien entre les jeunes et l'équipe éducative, ce qui constitue un support au travail éducatif individualisé.



Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques.

II. Les modes d'intervention :

2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérés, les éducateurs de rue tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur.

Le séminaire des cadres du pôle Prévention spécialisée, organisé au mois de mai, a permis d'approfondir la thématique du travail de rue. Un état des lieux a été réalisé au sein des différents services, mettant en lumière les freins et les points d'appui existants. Les échanges ont porté sur les moyens susceptibles de renforcer l'aisance des équipes dans cette pratique, grâce à un accompagnement structuré. Plusieurs pistes de travail ont été explorées, notamment la réalisation de cartographies, la conduite d'enquêtes auprès des jeunes et l'analyse régulière du contexte territorial.

Contexte territorial quartier des Doucettes

Le quartier des Doucettes se structure autour de trois rues principales : la rue des Louvres, la rue du Tiers Pots, et la rue des Doucettes.

Son animation et ses dynamiques varient en fonction des saisons et des conditions météorologiques.

Au sein du quartier des Doucettes, l'**îlot** représente le point névralgique du quartier. Celui-ci est majoritairement investi par les familles, en particulier par les mères et les enfants âgés de 0 à 7 ans. Cette occupation s'explique par la proximité immédiate de l'école maternelle et, plus largement, des établissements scolaires du secteur.

La fréquentation de cet espace est fortement rythmée par les temps scolaires, avec une présence marquée le matin à partir de 8h, sur le temps du midi, ainsi qu'à 16h lors des sorties de classe. Par conséquent, les plus grands semblent moins se positionner sur cette aire de jeux, préférant les lieux plus en retrait. Cette évolution semble être liée à l'apaisement des tensions inter-quartiers, permettant aux familles de réinvestir pleinement les espaces de jeux. L'îlot est désormais identifié comme un espace à vocation familiale, avec une présence d'adolescents très limitée.

Toutefois, à partir de mars 2025, le **centre social associatif des Doucettes** situé sur l'îlot a temporairement fermé. Par conséquent, les animations de quartier ont été suspendues : terrasses d'été, repas partagés, soirées dansantes, fête de quartier... Cette fermeture a impacté la vie du quartier et son dynamisme. Par ailleurs, nous avons pu constater que de nombreux adultes pouvaient nous solliciter dans leurs démarches administratives, étant impacté dans leurs démarches.

De plus, **au niveau du tabac et de la rue des Louvres**, nous constatons qu'à la suite de l'installation de dispositifs de vidéoprotection, certaines activités et dynamiques de regroupement se sont déplacées vers l'intérieur du centre des Doucettes, notamment à proximité des commerces. Le secteur du tabac reste marqué par de nombreux allers-retours et une occupation fluctuante de l'espace public. Les personnes présentes sont majoritairement des jeunes adultes âgés de 25 à 30 ans. Les observations de terrain laissent apparaître des consommations visibles d'alcool et de stupéfiants. Le lieu est peu investi de manière statique par les jeunes, qui y sont principalement de passage. Un rajeunissement du public impliqué dans le trafic de stupéfiants a été observé en début d'année. Toutefois, en fin d'année 2025, les personnes présentes sur ce secteur semblent être exclusivement majeures.

En cette année 2025, **les abords du collège Henri Wallon** sont globalement calmes. Les sorties scolaires se déroulent de manière fluide, sans attroupements ni stationnements prolongés à l'extérieur de l'établissement.

Les collégiens ne se positionnent plus de manière statique aux barrières du collège. En effet, à l'issue des cours, les élèves se dirigent majoritairement soit vers leur domicile, soit vers le City Stade. Le

collège ne constitue plus un point de rassemblement sur l'espace public, peut-être car il est situé sur une route passante.

Au niveau **rue du Tiers pot et aux abords du service jeunesse**, le parking du gymnase est fortement investi par les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, principalement durant la période hivernale. Cette occupation se fait majoritairement en voiture et en soirée.

En période estivale, les utilisations de ce lieu évoluent, et favorisent une mixité générationnelle autour des barrières situées devant le **City Stade et le gymnase**. On y observe des jeunes âgés de 15 à 20 ans. De manière plus marginale, notamment durant l'été, des jeunes sont observés en transit sur ces espaces, sans installation durable.

Le City Stade du bas constitue un lieu central de sociabilité et de rassemblement, investi par des jeunes de tous âges. L'utilisation de l'équipement est globalement auto-réglée par les jeunes eux-mêmes.

Une présence importante de jeunes statiques est observée sur les bancs situés devant le City Stade ainsi que sur la bande d'herbe attenante.

Depuis la destruction du « skate park », les jeunes filles âgées de 13 à 16 ans du quartier semblent avoir perdu un espace repère identifié. Elles sont aujourd'hui moins visibles sur l'espace public et semblent se réorienter vers les services jeunesse et des lieux fermés. Par ailleurs, on observe une évolution des regroupements adolescents vers davantage de mixité. Bien que les filles restent minoritaires, elles semblent progressivement s'autoriser une présence accrue dans l'espace public, à entrer en relation avec des groupes de garçons et à développer des liens amicaux.

Le City Stade du haut est très peu investi dans le cadre des usages quotidiens. Il présente une faible fréquentation et semble être en situation d'abandon. Toutefois, nos observations de terrain montrent que cet espace est principalement investi de manière ponctuelle lors de situations de tensions entre quartiers. En dehors de ces épisodes, aucune dynamique régulière ni appropriation positive par les jeunes n'a été identifiée.

Enfin, **le lycée Professionnel Arthur Rimbaud** semble être devenu un point de rassemblement ou un point de départ, des conflits inter-quartiers. L'équipe éducative a assuré une présence accrue, particulièrement en fin d'année aux abords du lycée. De nombreux jeunes (plus de 16 ans) semblent s'y retrouver.

Contexte territorial du quartier de la Muette

Le quartier de la Muette est marqué par quelques endroits stratégiques : la place Mandela, qui est un point central, le city du bas, et celui du haut.

Le quartier de la Muette possède un centre social, situé sur la **place Nelson Mandela**, ainsi qu'un service jeunesse en son sein. Le **centre social Dulcie September** est un lieu ressource et central pour les habitants, agissant au quotidien dans la vie du quartier. Plusieurs « Actions en Pied d'Immeuble » (journée environnement, fête de fin d'année, collecte et sensibilisation...) sont portées avec ou par ce centre social, au cours de l'année, participant à dynamiser la vie du quartier

Plus haut sur la place, on retrouve un commerce proposant des produits alimentaires. Cet espace est largement investi par des adultes de plus de 25 ans.

Ce quartier compte de nombreux acteurs associatifs pouvant être sollicités et intervenant dans la vie de celui-ci.

Globalement, durant l'hiver nous observons moins de jeunes en rue. Ce qui amène l'équipe à adapter son mode d'intervention. En effet, durant cette saison, l'équipe propose davantage de présence sociale auprès des établissements scolaires et au sein des infrastructures partenaires. De plus, durant cette période, les jeunes sont davantage accueillis au sein du local associatif. Puis, à partir du mois de mars, l'équipe observe davantage de présence en rue, plus tardivement le soir.

Le city du bas est fréquenté plutôt par les plus petits ainsi que les collégiens. Il est également beaucoup fréquenté par les élèves de l'école primaire et maternelle Jean Moulin puisque celle-ci se trouve juste à côté du city.

Le mercredi après-midi est le jour durant lequel il est le plus investi. Les mères sont donc également amenées à fréquenter de manière récurrente le bas de la place Nelson Mandela.

Par la suite, plus haut dans le quartier, on retrouve **un second « city »** rénové il y a peu. La typologie des jeunes y est différente, on y perçoit plus de jeux partagés entre les différentes tranches d'âges.

Le city du haut est composé également d'une partie « fitness ». Elle est investie également par des 18/20 ans. Certains jeunes peuvent soit aller y faire du sport en collectif, soit même s'y rendre individuellement.

Le haut de la place est plutôt fréquenté par des plus âgés, notamment en fin d'après-midi, début de soirée.

Plus bas **dans le quartier on retrouve un tabac**, en bas de la tour Europe, qui sert de point de rassemblement pour certains plus grands (18-25 ans, et plus) du quartier. Ce tabac semble être investi par les populations très précaires, exclusivement masculines. Cette intersection rend difficile le passage des femmes dans cet espace.

Certains mineurs sont aussi observés au sein de ce tabac pour y faire des paris sportifs. L'équipe éducative réfléchit actuellement à élaborer des stratégies d'accroche afin de pouvoir rentrer en relation avec eux.

La place des filles dans le quartier reste difficile à identifier. Les filles et les garçons se mélangent très peu et les filles apparaissent peu dans la rue et n'investissent pas particulièrement une infrastructure du quartier. Toutefois, certaines plus grandes, peuvent parfois se rendre au sein du service jeunesse au centre social, et de plus en plus au sein de notre local associatif.

De plus, il semblerait que les modalités de vente liées au trafic de stupéfiants aient évolué sur le quartier, suite à des conflits d'intérêts entre bandes rivales. En effet, le trafic ne semble plus se déployer de la même manière. Certains jeunes présents sur le quartier ne semblent pas y vivre.

Il semblerait que le trafic soit désormais tourné autour des drogues dures (cocaïne, héroïne). Toutefois, nous notons un rajeunissement des jeunes impliqués dans les trafics (moins de 16 ans parfois).

Aussi, l'année a été marquée par un phénomène de faux billets, entraînant de nombreux plus jeunes à participer à ce trafic par les plus grands.

De plus, le territoire d'intervention s'inscrit dans une dynamique de quartier, avec des rivalités en leur sein. Durant l'été, de nombreuses altercations, et règlement de compte ont agité le quartier. En juin 2026, des coups de feu ont impacté le centre social, et une personne a été touchée. Ces altercations ont amené à un sentiment d'insécurité chez les habitants. Suite à cela, de nombreux jeunes, ont pu questionner l'équipe sur les événements, et certains parents ont pu poser un cadre d'avantage strict à leurs enfants.

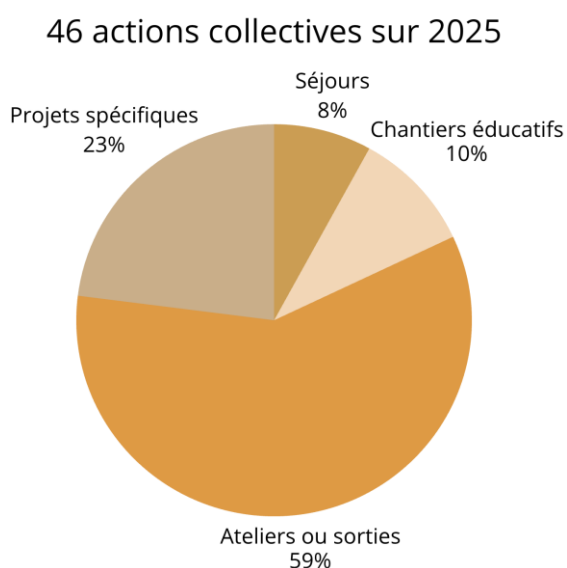
En fin d'année, l'équipe a pu observer une présence policière particulièrement marquée, et certains jeunes accompagnés par notre service ont été interpellés. Cette présence peut agiter les jeunes, et susciter de nombreuses interrogations.

Enfin, nous notons que la question des addictions des plus jeunes reste centrale et préoccupante. L'équipe, ainsi que les bailleurs du quartier ont pu nous faire remonter à plusieurs reprises, le constat de la présence de nombreuses bonbonnes de protoxyde d'azote dans les immeubles, et dans la rue.

2.2 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.



Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives – de chantiers éducatifs ou de séjours.

46 actions collectives ont été proposées par l'équipe de Garges-lès-Gonesse sur l'année 2025. La grande majorité des actions collectives sont proposées à destination des 11/15 ans, et parfois plus largement les 15/18 ans. Ces actions sont un support à la création du lien, et permettent de favoriser l'accompagnement individuel.

Les sorties et les ateliers

L'objectif des sorties et des ateliers est de créer ou d'approfondir le lien avec certains jeunes et de mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs : développement de leur capacité d'anticipation, prise d'initiative et ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles et sportives.

Durant l'année 2025, 23 ateliers et sorties ont été réalisés.

A destination des 11-15 ans, des activités sportives, dites « d'accroche » ont été proposées : five inter-quartier, sorties vélos au parc de la Courneuve, ou encore une sortie à la base de loisirs de Jablines.

Ces activités permettent d'être attractif auprès de ce public, afin de permettre la rencontre avec l'équipe. Une fois le lien créé, l'équipe peut proposer d'autres supports, permettant de rencontrer le jeune en individuel.

De plus, cette année, des sorties sur Paris, au musée, ou de découverte, ont été organisées à plusieurs reprises avec des jeunes de 16 à 25 ans. Ces sorties ont contribué à favoriser l'ouverture culturelle en dehors de la ville de Garges-lès-Gonesse.

Avec cette tranche d'âge, l'équipe utilise régulièrement les supports de « soirées-débats », afin de favoriser les débats contradictoires, l'échange autour de l'égalité des genres, et des questions de société diverses.

Ce type de sortie permettent par ailleurs une ouverture sur l'extérieur et le droit commun. En découvrant de nouveaux lieux, établissements, les jeunes élargissent leur champ des possibles et accèdent à des ressources qu'ils n'auraient pas mobilisées spontanément. Ces expériences contribuent à lutter contre l'isolement et l'assignation territoriale. Ces sorties sont également un support très riche d'observation pour l'équipe éducative, permettant de travailler sur le comportement et les capacités d'adaptation des jeunes en fonction de l'endroit où ils se trouvent.

Ainsi, elles offrent également un cadre structurant et sécurisant, propice à l'apprentissage des règles collectives, du respect de l'autre et du vivre-ensemble. À travers l'organisation d'une activité ou d'une sortie, les jeunes sont amenés à s'engager, à respecter un cadre, à gérer leurs comportements et leurs émotions. Ces situations concrètes deviennent autant de supports pour travailler la responsabilisation, l'autonomie et la prise d'initiative.

Les activités collectives jouent aussi un rôle important dans la valorisation des compétences et des potentialités des jeunes. Elles permettent de révéler des savoir-faire, des centres d'intérêt et des capacités souvent invisibilisés dans d'autres contextes. Cette reconnaissance participe à la restauration de l'estime de soi et à la construction d'une image positive de soi.

Enfin, les sorties et activités constituent un levier de médiation entre les jeunes, leurs familles, les partenaires et les institutions. Elles facilitent les échanges, apaisent certaines tensions et renforcent l'inscription des actions de prévention spécialisée dans le tissu local et partenarial. Ainsi, dans le cadre des sorties proposées en partenariat avec le PRE, nous avons pu revoir des jeunes accueillis dans le cadre de leur exclusion temporaire, et de favoriser la fluidité des échanges avec les partenaires du territoire.

Les chantiers éducatifs

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles, bien qu'il contribue à une découverte et un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

Sur l'année 2025, quatre chantiers éducatifs ont pu être mis en place. En effet, deux chantiers « ventes de fruits et légumes en pied d'immeuble » ont été réalisés sur le quartier des Doucettes.

Par le biais de ce chantier, un travail partenarial fort a pu se développer avec le bailleur « Logirep ».

De plus, un chantier de nettoyage des véhicules de notre association a été proposé à un groupe de 5 jeunes, afin de participer au financement d'un séjour à la montagne prévu au mois de Février 2025.

Enfin, un dernier chantier de préparation de repas dans le cadre d'une journée interne à notre association a été proposé à un groupe de jeunes. Ce chantier a permis aux jeunes concernés de participer au financement de ce même séjour.

Au-delà des compétences psychosociales, et préprofessionnelles pouvant être développés lors de ces chantiers, il nous paraît pertinent que les jeunes puissent être acteurs et participent à la mise en place et au financement des séjours éducatifs.

▪ Le Chantier éducatif : « Du bitume aux légumes »

Le chantier éducatif « *ventes de fruits et légumes en pied d'immeuble* » réalisé en partenariat avec le PTCE et le bailleur Logirep a pu se mettre en place sur le quartier de Doucettes à partir de novembre 2025. A raison d'une vente mensuelle, plusieurs jeunes ont pu réaliser ce chantier afin d'aller à la rencontre des habitants et vendre des fruits et légumes de saison au cœur de leur quartier.

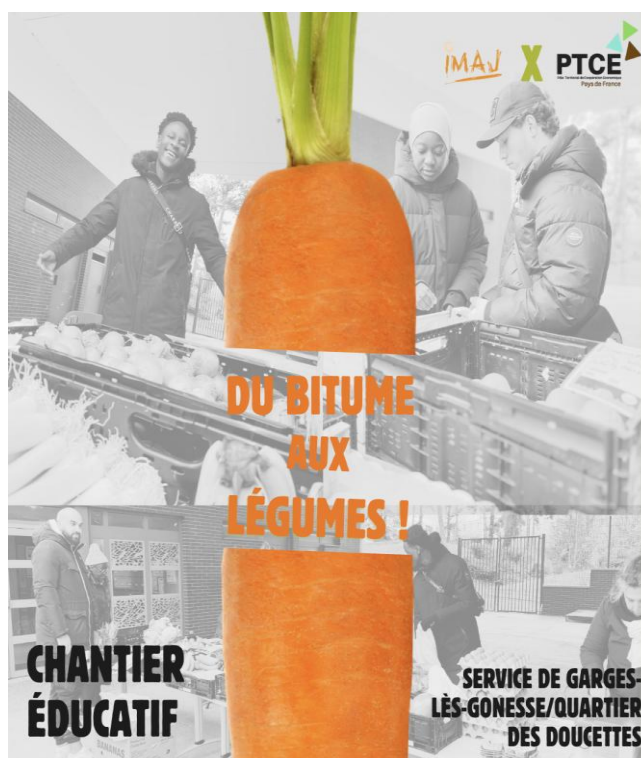
Cette action avait pour objectif de :

- Favoriser le vivre ensemble et la cohésion sociale au sein du quartier
- Favoriser l'accès des habitants à des fruits et légumes de saison à moindre coût
- Permettre de sensibiliser les habitants à l'équilibre alimentaire

-Permettre aux jeunes de donner une image valorisante d'eux-mêmes, en leur permettant de s'impliquer dans la vie de la ville.

Ces ventes de 2025 ont été une véritable manière de créer du lien avec les habitants, et de parler de nos actions sur le territoire. De plus, cela a permis à l'équipe éducative de rencontrer des familles de jeunes que nous accompagnons, afin, là encore, de se faire connaître et parler de nos missions. Cet axe de travail est essentiel pour nous, il nous permet de travailler auprès des jeunes et de leur système familial et d'en comprendre ses dynamiques.

Les jeunes nous ont fait des retours très positifs de ce chantier, valorisant le fait qu'ils étaient heureux de pouvoir agir positivement sur leur quartier. Ils ont pu travailler leur expression orale, et la relation clientèle. De plus, en lien avec leur projet personnel, les jeunes vont pouvoir utiliser leurs bourses afin de financer des projets d'insertion (permis B, formations...)





• Le chantier nettoyage de voitures IMAJ

Durant les vacances de la Toussaint 2025, cinq jeunes âgés de 15 à 16 ans ont participé au chantier annuel « Nettoyage de voitures », proposé à destination des véhicules de notre association.

Cette action s'inscrit dans une démarche éducative visant à mobiliser les jeunes autour d'un support concret, valorisant et accompagné par l'équipe éducative.

Ce chantier a permis de placer les jeunes dans des situations semi-professionnelles. Ils ont ainsi dû respecter des horaires définis, s'organiser collectivement dans la répartition des tâches (aspiration, lavage extérieur, nettoyage des vitres, entretien des habitacles), veiller à la qualité du service rendu et rendre

compte de leur travail à l'équipe éducative. Ces mises en situation ont constitué un support pertinent pour travailler les notions de « savoir-être » et de « savoir-faire » : ponctualité, assiduité, respect des consignes, posture adaptée, esprit d'équipe, sens des responsabilités et engagement dans la tâche.

Au-delà de l'apprentissage technique, ce chantier a également favorisé la cohésion du groupe. Les jeunes ont dû coopérer, s'entraider et communiquer efficacement pour mener à bien les missions confiées. Des temps de bilan quotidiens ont permis de revenir sur les éléments positifs, les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration, renforçant ainsi leur capacité d'analyse et leur prise de recul sur leur posture.

Enfin, ce chantier a contribué à donner du sens à leur investissement, puisque la rémunération perçue permettra de co-financer une partie d'un séjour à la montagne prévu en février 2026. Cette perspective constitue un levier de motivation important et inscrit leur engagement dans un projet collectif concret. Elle permet également de responsabiliser les jeunes quant à la gestion de leur bourse et à leur implication dans la préparation du séjour.

Les séjours

Les séjours organisés par l'équipe éducative ont pour objectif de consolider le lien entre les jeunes et les éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducateurs cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie, etc.

ZOOM sur un projet spécifique : Séjour Belgique

Le séjour en Belgique s'est déroulé du 19 au 22 avril, sur une durée de quatre jours. Il a réuni un groupe de cinq jeunes âgés de 15 à 16 ans, composé de quatre garçons et d'une jeune fille. Ce temps fort éducatif a constitué une étape importante dans l'accompagnement engagé avec ce groupe tout au long de l'année.

Ce projet s'inscrivait dans la continuité du court-métrage « Égalité / Action », réalisé l'année précédente autour de la thématique de l'égalité femmes-hommes. Le choix de reconduire le même groupe pour ce séjour à l'étranger visait à prolonger la dynamique engagée, à consolider les apprentissages et à approfondir les réflexions amorcées lors du travail. Il s'agissait ainsi de donner une nouvelle dimension à leur implication, en sortant du cadre habituel et en favorisant l'expérimentation dans un contexte différent.

Durant le séjour, l'équipe éducative a proposé diverses activités favorisant à la fois l'ouverture culturelle et la cohésion du groupe : visite de Bruxelles, découverte du patrimoine local, balade à la mer, ainsi que des temps plus informels propices aux échanges. Ces activités ont servi de supports éducatifs pour travailler l'autonomie (gestion des déplacements, respect des horaires, organisation du quotidien), la vie collective et la responsabilisation.

L'un des objectifs principaux de ce séjour était de réaliser un bilan individualisé avec chaque jeune, notamment sur les problématiques restant à travailler, tant sur le plan individuel que collectif. Un enjeu central concernait la question de la consommation de stupéfiants. L'objectif était d'amener les jeunes à prendre conscience de leurs habitudes de consommation, d'en analyser les impacts sur leur quotidien (humeur, relations, motivation, scolarité) et d'initier une réflexion sur les leviers de changement possibles.

Cette thématique a occupé une place importante durant le séjour. L'équipe éducative a en effet observé des phénomènes de manque significatifs, qui ont parfois impacté la gestion des temps collectifs et la dynamique de groupe.

À travers des entretiens individuels et des temps d'échanges collectifs autour des conduites addictives, un travail de projection a été amorcé. À l'issue du séjour, plusieurs jeunes ont exprimé le souhait d'être accompagnés par un professionnel spécialisé en addictologie à leur retour à Garges-lès-Gonesse. Cette démarche volontaire marque une évolution significative dans leur capacité à reconnaître leurs difficultés et à solliciter de l'aide.



Par ailleurs, le séjour a permis d'aborder la question de la scolarité et de l'insertion professionnelle. Les temps formels et informels ont favorisé l'expression des aspirations, des doutes et des projets de chacun. L'équipe éducative a pu soutenir la réflexion autour de l'orientation, valoriser les compétences repérées et contribuer à l'étayage de leurs parcours.

La dimension mixte du séjour a également constitué un support de travail autour des stéréotypes liés aux genres et de la répartition des tâches. En effet, l'équipe a pu observer que de manière spontanée, la jeune fille du groupe a souhaité prendre en charge une grande partie des tâches domestiques (préparation des repas, rangement). L'équipe éducative est intervenue pour favoriser un partage plus équitable des responsabilités et ouvrir des temps de débat sur les représentations liées aux rôles féminins et masculins. Ces échanges ont permis de faire émerger des prises de conscience et de questionner certaines normes intériorisées.

Enfin, ce séjour a offert un cadre privilégié pour observer et réguler la dynamique du groupe. Au quotidien, l'équipe a accompagné les jeunes dans leur manière de communiquer, de gérer les conflits et d'exprimer leurs émotions. Ce travail de régulation a contribué à améliorer la qualité des échanges et à renforcer le respect mutuel.

Ce temps à l'étranger a ainsi permis de poser de nouveaux objectifs, à la fois individuels et collectifs, en cohérence avec les besoins repérés et les évolutions observées chez les jeunes. Il constitue une étape structurante dans leur parcours éducatif et dans la continuité de l'accompagnement proposé.

ZOOM sur un projet spécifique : **Projet sportif comme vecteur de médiation pour les conflits « inter-quartiers »**

Dans le cadre de ses missions, le service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse a mis en place un projet sportif autour du football, à destination de jeunes âgés de 11 à 13 ans, issus de nos quartiers d'intervention. Ce projet vise à travailler la question des conflits de quartiers, repérés comme un frein à la rencontre, à la mobilité et à l'ouverture à l'autre.

Le projet s'inscrit dans un constat de tensions entre les jeunes des deux quartiers et également dans une logique de prévention des rixes. La participation des jeunes ciblés repose sur le volontariat, favorisant un investissement de chacun.

Les séances sont organisées de façon à mélanger régulièrement les équipes, afin de déconstruire les logiques d'appartenance territoriale et d'encourager la coopération. Le football devient ainsi un support éducatif permettant d'aborder le respect des règles, la gestion des émotions et la reconnaissance de l'autre comme partenaire de jeu et non comme adversaire issu d'un autre quartier.

À l'issue de chaque rencontre, des temps de goûters et d'échanges sont proposés. Ces temps informels constituent des espaces essentiels de verbalisation, favorisant l'expression des ressentis et l'apaisement des tensions. Ils permettent également à l'équipe éducative de poser un cadre sécurisant et de soutenir l'élaboration collective des règles de vie du groupe.

Au début du projet, les jeunes pouvaient se montrer distants, avec des attitudes de méfiance et des comportements parfois marqués par la provocation ou l'évitement. Ces postures traduisent des représentations négatives liées à l'appartenance territoriale, et une difficulté à entrer dans une relation apaisée avec l'autre.

Progressivement, la répétition des rencontres, la stabilité du cadre et la posture contenante de l'équipe éducative ont favorisé une évolution de la dynamique de groupe. Les jeunes apprennent à se connaître, à coopérer et à réguler eux-mêmes certaines tensions. Les conflits, lorsqu'ils émergent, sont utilisés comme des supports éducatifs : ils sont repris collectivement, en encourageant la mise en mots de leur frustration, leur colère, permettant aux jeunes de développer des compétences en communication et en gestion des désaccords.

Aujourd'hui, certains jeunes sont en capacité d'impulser eux-mêmes des rencontres en sollicitant l'équipe éducative pour leur organisation. Cette prise d'initiative témoigne d'un renforcement de leur ouverture et d'une évolution vers davantage d'autonomie et de responsabilité.

La prochaine étape du projet prévoit l'ouverture à d'autres activités collectives, afin de transférer les compétences acquises (coopération, respect, gestion du conflit) à de nouveaux contextes. L'objectif est de consolider les apprentissages relationnels et de poursuivre le travail de prévention des conflits dans un esprit d'ouverture, d'acceptation de l'autre et de vivre-ensemble.

Le projet sportif constitue un outil de médiation pertinent pour travailler les conflits interquartiers. Le sport, par son cadre structuré et ses règles partagées, permet de canaliser l'agressivité et d'offrir un espace d'expression sécurisant.

La dynamique de groupe évolue grâce à la régularité des rencontres et à la stabilité du cadre éducatif. Le mélange des équipes vient bousculer les appartenances initiales et oblige les jeunes à coopérer avec

des pairs qu'ils n'auraient pas choisis spontanément. Ce processus contribue à la déconstruction des stéréotypes et à l'élargissement du champ relationnel.

Enfin, l'appropriation progressive du projet par les jeunes, illustrée par leur capacité à solliciter eux-mêmes auprès des éducateurs de nouvelles rencontres, témoigne d'un renforcement du pouvoir d'agir. Le projet dépasse alors la simple activité sportive pour devenir un levier de prévention, favorisant l'autonomie, la responsabilisation et l'apaisement durable des relations inter-quartiers.

2.3 L'accueil au Local

En prévention spécialisée, le local a un intérêt central, à la fois éducatif, relationnel et symbolique.

Sur chacun des deux quartiers d'intervention, le local matérialise la présence de l'équipe éducative dans le quartier. Il offre un lieu repère, neutre, et rassurant pour de nombreux jeunes. Celui-ci est un support à la construction d'un lien de confiance avec le jeune.

Celui-ci peut également être un support à ses actions éducatives.

Au sein du local, les éducateurs peuvent recevoir les jeunes, avec ou sans rendez-vous, dans le but de les accompagner dans la réalisation ou la poursuite de démarches concrètes liées à leur situation personnelle. Les jeunes peuvent se saisir de ces rencontres afin d'évoquer plus en détail leurs besoins ou les difficultés qu'ils peuvent rencontrer – ceci dans le cadre d'entretiens individuels. Le local peut également être investi de façon collective. En effet, l'équipe constate que certains jeunes ne souhaitent pas évoquer leur situation de façon individuelle. Il leur est alors possible de se présenter au local en groupe afin de discuter, parfois de façon informelle, au sujet de leur quotidien, leurs problématiques et leurs besoins. Cela permet une première approche rassurante pour des jeunes parfois peu enclins à un échange individuel prématuré. Dans ce cadre, des débats spontanés mais cadrés par une présence éducative bienveillante peuvent émerger sur des thématiques variées, comme celle de la scolarité, des rixes, de l'égalité femmes-hommes ou encore des réseaux sociaux, la liste étant non-exhaustive car dépendante de l'actualité des jeunes et du quartier.

Le local est également le lieu d'organisation régulière d'actions collectives : jeux de société, soirée repas-débats, ateliers manuels. Le local est ouvert aux jeunes du lundi au vendredi de 10h à 19h, ou parfois plus tardivement en soirées si une activité spécifique est programmée.



Le local des Doucettes est clairement identifié au sein du quartier, aussi bien par les jeunes que par les habitants. Ce local est situé en pied d'immeuble, avec un accès direct avec la rue. Cette facilité d'aller et venue permet une fluidité des passages, et un ancrage au cœur la vie du quartier.

Il constitue un lieu repère, sécurisant et ressource dans le quotidien des jeunes. Beaucoup d'entre eux y ont leurs habitudes et investissent cet espace comme un lieu d'accueil, d'échange et de soutien.

En journée, le local accueille notamment des jeunes déscolarisés âgés de 16 à 18 ans ainsi que des jeunes adultes de 18 à 25 ans, qui viennent rencontrer les éducateurs, parfois de manière individuelle, dès la fin de matinée. Toutefois, la majorité des passages s'intensifie à partir de 16h00, au moment de la sortie des collèges et lycées. Les jeunes scolarisés passent alors saluer les éducateurs, échanger brièvement ou s'installer plus longuement pour discuter, débattre ou simplement être présents. Certaines demandes précises peuvent être formulées, tandis que d'autres émergent progressivement au fil des échanges informels.

La tranche horaire 16h00–19h00, ainsi que le mercredi après-midi, constitue des temps de fortes affluences. Le local est alors particulièrement animé, avec la présence simultanée ou successive de jeunes de différentes tranches d'âge. L'agencement du lieu, composé de plusieurs pièces, permet de répartir les groupes, de favoriser la cohabitation et d'adapter les espaces selon les besoins.

La salle principale, très investie, est un lieu central de vie collective. Elle permet l'organisation de jeux de société autour de la table, supports de médiation privilégiés, mais aussi de discussions et de débats sur des sujets variés.



La salle canapé, davantage utilisée par les plus grands, favorise des échanges plus informels dans un cadre propice à la détente. Les jeunes peuvent également s’y installer en autonomie, ce qui constitue un support de travail autour de la responsabilisation et de l’évaluation de leur capacité à occuper un espace sans présence éducative constante.

La cuisine est aussi un support éducatif important : elle permet la mise en place d’activités culinaires et le partage de repas conviviaux, favorisant la dynamique collective et les apprentissages du quotidien.

Les bureaux, quant à eux, sont dédiés aux entretiens formels et individuels. Ils offrent un cadre confidentiel favorisant l’émergence de la parole et l’accompagnement des jeunes dans leurs démarches spécifiques ou sur des problématiques personnelles.

Concernant la mixité, les jeunes filles restent globalement peu présentes dans les temps de fréquentation collective du local. Néanmoins, des petits groupes de filles peuvent venir ponctuellement échanger avec les professionnels, notamment un petit groupe de collégiennes. De manière générale, les jeunes filles et jeunes femmes accompagnées par le service sont davantage rencontrées en entretiens individuels ou en petits groupes. Elles se montrent souvent demandeuses de jeux ou d’activités manuelles, qui constituent des supports privilégiés de lien et d’accompagnement.

Ainsi, le local des Doucettes apparaît comme un espace structurant, modulable et éducatif, favorisant à la fois l’accueil inconditionnel, les échanges informels, les actions collectives et l’accompagnement individualisé.

Le local de la Mulette est lui aussi identifié par la plupart des jeunes du secteur.



Moins visible depuis la rue, il est principalement fréquenté par des jeunes déjà connus du service, rencontrés auparavant en rue ou au sein des établissements scolaires.

Ainsi, ceci favorise une fréquentation basée sur le lien de confiance déjà établi avec l'équipe éducative. Les jeunes y passent pour faire une pause, se poser dans un cadre rassurant et échanger quelques mots réconfortants ou encourageants avec les professionnels.

Le local est majoritairement fréquenté par un public âgé de 11 à 15 ans. De nombreux jeunes ont pris l'habitude d'y passer sur le temps de la pause méridienne, mais également après 16h, à la sortie de l'école ou du collège. Ces temps permettent des échanges informels, le maintien du lien, mais aussi l'identification de situations nécessitant un accompagnement plus approfondi. Parfois certains jeunes viennent avec des demandes explicites : recherche de stage, demande d'activités. Toutefois, la plupart d'entre eux viennent de manière informelle, sans demande explicite.

La fin d'année 2025 est marquée par l'accroche progressive de plusieurs groupes de jeunes plus âgés, entre 16 et 25 ans, dont certains sont déscolarisés. Leur présence amène de nouvelles dynamiques au sein du local et nécessite une adaptation constante des modalités d'accueil, afin de permettre la cohabitation des différentes tranches d'âge et de répondre à des problématiques variées.

De la même façon, deux groupes de filles collégiennes fréquentent d'avantage le local en cette fin d'année, et s'autorisent à s'installer pour échanger au sein du local.

Pour l'équipe éducative, il s'agit donc d'être vigilant à pouvoir accueillir plusieurs groupes simultanément, afin que chacun y trouve sa place.

Les jeunes peuvent venir de manière spontanée, dans une logique d'accueil libre, mais certains passages s'inscrivent également dans le cadre d'entretiens individuels préalablement organisés avec leur éducateur référent. Le local constitue ainsi à la fois un espace d'accueil informel et un lieu d'accompagnement éducatif plus structuré.

La configuration du local ne permet pas d'accueillir aussi aisément plusieurs groupes en simultané que sur d'autres sites. L'organisation des espaces est donc pensée pour s'adapter aux besoins. La salle canapé est principalement utilisée pour des entretiens informels, des temps d'échange libres et des supports de médiation tels que les jeux. Elle favorise une atmosphère détendue, propice à la parole spontanée. À l'inverse, la salle du fond est dédiée aux entretiens plus formels et aux temps de travail

individuels. Elle offre un cadre plus confidentiel, facilitant l'accompagnement autour de démarches spécifiques, de situations personnelles ou de problématiques nécessitant davantage de concentration.

Le local de la Muette est également repéré par certains parents et partenaires du territoire. Il constitue un point d'appui et de relais vers d'autres dispositifs ou institutions, mais aussi un espace de médiation et d'échange avec les familles qui en expriment le besoin. Cette fonction renforce son rôle d'ancrage territorial et de soutien à la fois pour les jeunes et pour leur environnement familial.

Ainsi, le local de la Muette s'inscrit comme un lieu ressource de proximité, à la fois contenant, souple et éducatif, permettant de maintenir le lien, de soutenir les jeunes dans leur quotidien et de proposer des accompagnements adaptés à la diversité des situations rencontrées.

2.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. Le Public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes en accroche

Pour 38 jeunes, la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

3.2 Jeunes accompagnés

Durant l'année 2025, 181 jeunes ont été accompagnés par le service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse.

Nous constatons une légère baisse du nombre de jeunes accompagnés, étant expliqué par deux faits :

- Un poste manquant sur le quartier de la Muette, réduisant l'équipe éducative et imputant par ricochet le nombre de jeunes accompagnés sur l'année sur ce quartier.
- Sur les doucettes, après une année 2024 forte en nombre de jeunes « accroche », l'équipe a stabilisé et renforcé les jeunes rencontrés en accompagnement. Les jeunes en accompagnement se sont stabilisés, mais les thématiques et les besoins se sont renforcés. L'équipe a donc reçu moins de jeunes, mais de manière plus intensive.



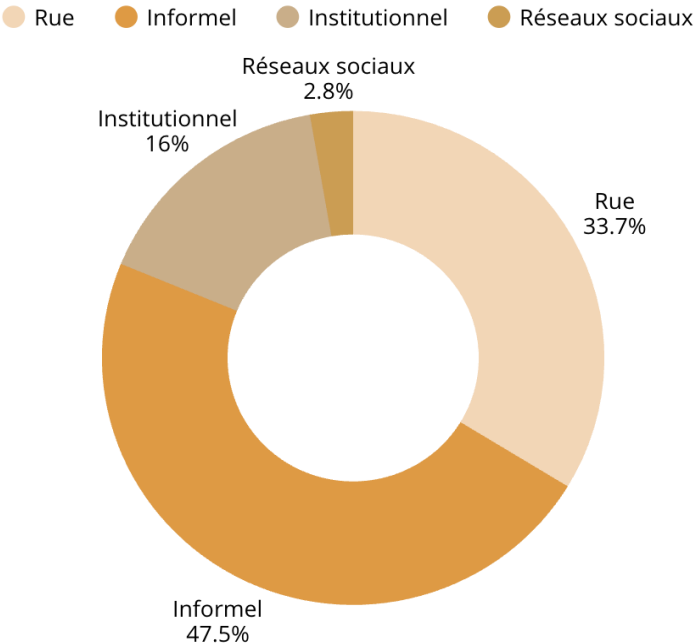
3.3 Vue d'ensemble des statistiques :

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE ANNEE 2025 TERRITOIRE : GARGES-LES-GONESSE													
SERVICE DE PREVENTION SPECIALES IMAJ EQUIPE : 2025													
Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif													
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	1		4	1	8	2	15	0	27		3	61
Réseau informel			2	10	4	17	2	8	7	35	1		86
Réseau institutionnel			2	7	1	10	2	2	1	4			29
Réseaux sociaux					1	1	1	0	0	2			5
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Situation familiale													
Célibataire	0	1	4	21	7	36	5	25	8	68	1	3	179
En couple							2						2
En couple avec enfant													0
Parent isolé													0
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux	0	1	2	7	3	7	5	4	6	16	0	1	52
Lien via les réseaux sociaux			2	14	4	29	2	21	2	52	1	2	129
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an		1	2	9	2	13	6	9	3	10		3	58
Ancienneté >=1 et < 2 ans			1	6	4	2	1	5	2	4			25
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans			1	5	1	17		11	2	28	1		66
Ancienneté >= 4 ans				1		4			1	26			32
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			3	11	4	17	3	11	3	13			65
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire		1	1	10	3	17	1	11	1	20			65
Déscolarisé (sans affectation)						2	1	2		3			8
En emploi									1	6	1	1	9
En formation							1	1	1	4			7
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation							1		2	15		1	19
Sans projet professionnel ou scolaire										7		1	8
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme		1	3	18	7	34	6	23	6	43		2	143
Bac Pro, CAP ou BEP								2	1	16	1		20
Bac général ou technique							1		1	4		1	7
Bac +2 et autres études supérieures										2			2
TOTAL	0	1	3	18	7	34	7	25	8	65	1	3	172

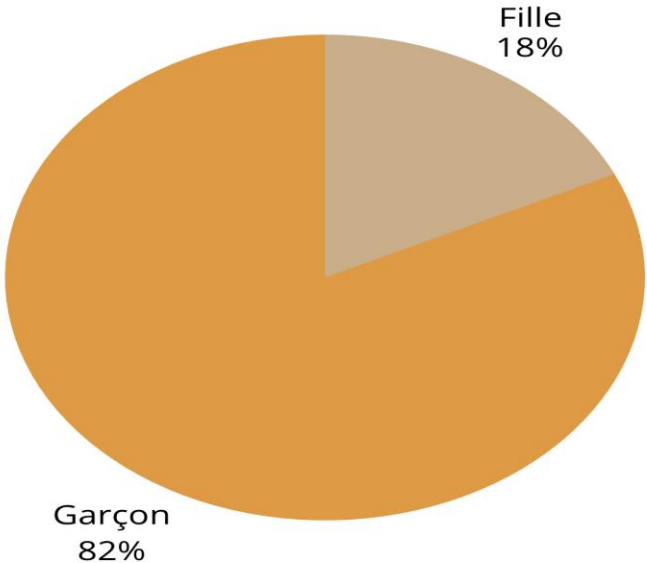
Nota bene : De façon marginale, l'équipe n'a pas pu recueillir certaines informations concernant le niveau de formation de certains jeunes accompagnés.

3.5 Analyse des données clés

Mode d'entrée en relation



Répartition par genre



En 2025, 27 filles sont accompagnées par le service, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'année précédente. Cette donnée confirme une tendance déjà observée : la répartition par genre fait apparaître un déséquilibre marqué entre le public féminin et le public masculin accompagné par les éducateurs. Les garçons demeurent nettement plus présents, qu'il s'agisse de la rue, des temps d'accueil collectif ou des demandes spontanées vers le service.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer cette moindre représentation des filles dans l'accompagnement en prévention spécialisée. Les modalités d'occupation de l'espace public diffèrent selon le genre : les jeunes filles sont souvent moins présentes dans la rue ou dans les regroupements visibles, ce qui réduit les occasions d'entrer en contact avec elles dans le cadre du travail de rue. Par ailleurs, les normes sociales et familiales, plus ou moins explicites, peuvent limiter leurs déplacements, leurs temps de présence à l'extérieur ou leur participation à des espaces mixtes, notamment à l'adolescence.

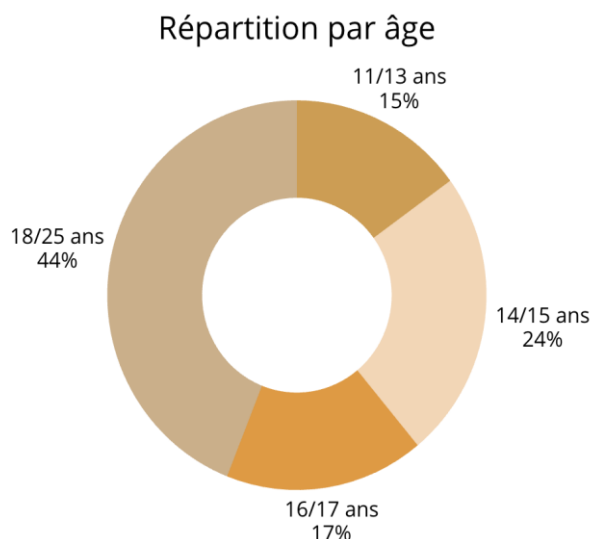
De plus, nous notons que récemment, la rénovation de certains espaces dédiés aux sports, notamment sur le quartier des Doucettes, a pu favoriser un plus large ancrage des garçons auprès de ces complexes, au détriment de certains groupes de filles.

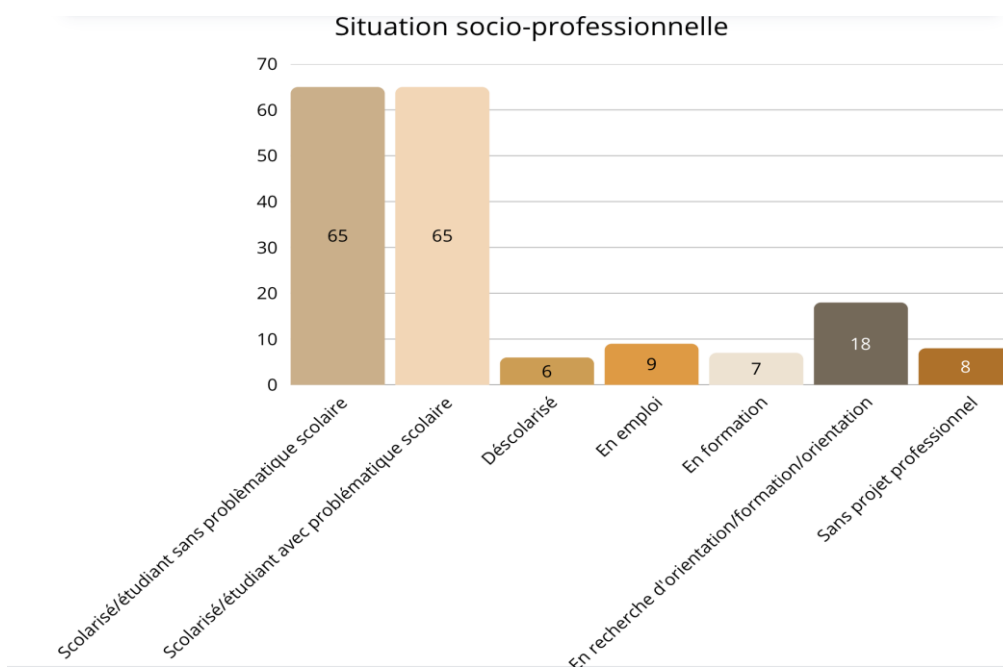
Face à ce constat, l'équipe éducative du service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse poursuit sa réflexion autour du travail auprès des jeunes filles et jeunes femmes, ainsi que sur les questions relatives à l'égalité femmes/hommes. L'enjeu est à la fois de favoriser leur accès aux espaces éducatifs existants et de développer des modalités d'intervention adaptées à leurs besoins. Cela passe notamment par la création de temps et d'actions dédiés, le développement de supports favorisant l'expression (activités manuelles, culturelles, temps de parole), le renforcement du travail partenarial autour des questions de santé, de droits et de prévention des violences, ainsi qu'une vigilance constante sur la place des filles dans les actions collectives.

Durant l'année 2025, 44% des jeunes accompagnés ont entre 18 et 25 ans. Cette augmentation de l'âge des jeunes accompagnés s'explique par un ancrage fort, et depuis plusieurs années sur le territoire. En effet, les jeunes rencontrés il y a plus de 3 ans, ont désormais atteint leur majorité, et continuent à solliciter de manière régulière, ou discontinue le service. Ceci témoigne d'une relation éducative forte avec l'équipe éducative, et ce travail de continuité.

Par ailleurs, 39% des jeunes accompagnés ont entre 11 et 15 ans, ce qui met en avant notre travail mené auprès des collèves du territoire, mais également le travail effectué en lien avec les partenaires du territoire (PRE, collègue...). Au cours de l'année 2025, l'équipe a poursuivi ses actions collectives et de prévention auprès de cette tranche d'âge.

En effet, au regard des problématiques rapportées par les professionnels des collèves, l'équipe a développé ses interventions sur des problématiques spécifiques : réseaux sociaux, banalisation de la violence.





Nous constatons une hausse en 2025 de la proportion des jeunes scolarisés ou étudiants, avec une problématique scolaire. En effet, 65 sont accompagnés en 2025, contre 33 en 2024.

Ainsi, de nombreux jeunes sont accompagnés sur les freins liés, de manière directe ou indirecte à la scolarité : décrochage, difficulté de comportement, violence, situation familiale...

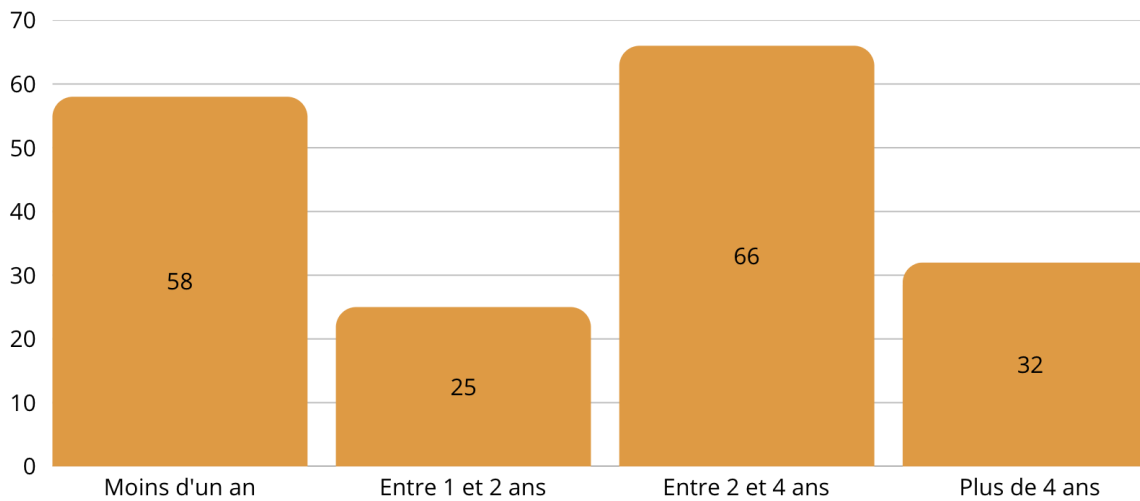
Les jeunes, leurs parents ou les établissements scolaires peuvent nous solliciter afin d'être soutenus dans les difficultés rencontrées.

De plus, conformément aux chiffres des années passées, la majorité des jeunes accompagnés par nos services sont scolarisés. Ce chiffre a légèrement augmenté en 2025, passant à 42 contre 35 en 2024.

10 % d'entre eux sont en recherche d'orientation ou de formation. Cette thématique d'accompagnement reste l'une des demandes premières effectuées par les jeunes à partir de 18 ans.

Enfin, 9 % sont en emploi ou scolarisés. Ce chiffre permet de comprendre qu'une partie des jeunes accompagnés est également plus éloigné des projets liés à l'insertion.

Ancienneté de la relation éducative



En 2025, un grand nombre de jeunes est accompagné depuis plus de 2 ans, par notre service. Cette antériorité témoigne d'un ancrage fort de plusieurs années sur le territoire.

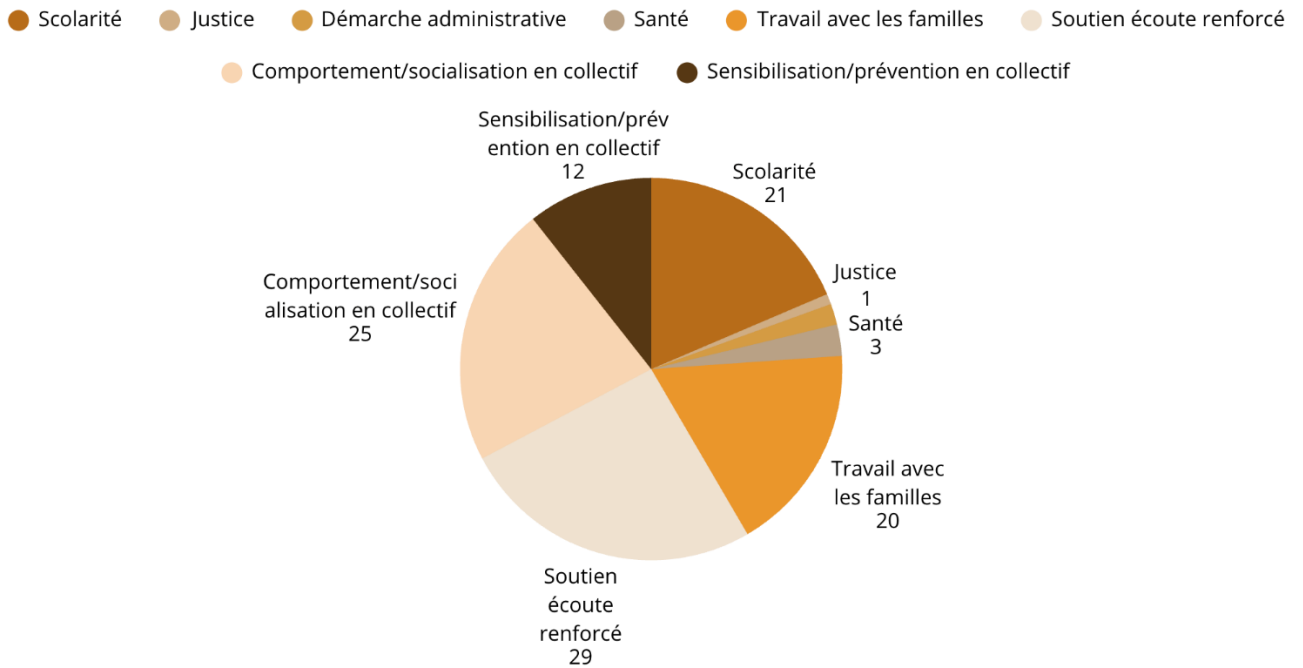
Toutefois, une grande proportion a été accompagné depuis moins d'un an, permettant également de mettre en lumière le travail de rue et d'accroche de nouveaux jeunes.

IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 :

L'accompagnement des 11-15 ans constitue un axe prioritaire de notre cahier des charges et fait l'objet d'une attention particulière au sein du pôle Prévention spécialisée. Dans ce cadre, une journée de réflexion rassemblant l'ensemble des équipes a été consacrée à la question de l'individualisation de l'accompagnement. Cette rencontre a permis d'explorer collectivement les outils et pratiques à développer pour renforcer l'accompagnement des jeunes de cette tranche d'âge. Pour un public qui mobilise principalement nos services à travers des modalités collectives, l'enjeu majeur est de considérer chaque activité comme une opportunité d'individualisation. Le travail avec les parents, le renforcement de passerelles entre le CM2 et la 6^e, ainsi que l'élaboration de projets adaptés aux besoins des plus jeunes ont constitué les axes principaux de nos échanges. À l'issue de cette journée, il a été décidé de créer en 2026 un groupe de travail chargé de concevoir une fiche d'observation des besoins des jeunes, élaborée à partir des actions collectives menées.

4.1 Thématiques d'accompagnement

Démarches engagées 11/15 ans



En 2025, les jeunes âgés de 11 à 15 ans se sont majoritairement tournés vers des actions collectives proposées par l'équipe éducative. Les ateliers, les temps de jeux et les activités organisées au local constituent leurs principales portes d'entrée dans la relation éducative avec l'équipe. Ces supports jouent un rôle essentiel de médiation et facilitent une première prise de contact spontanée avec les professionnels. Ils permettent d'instaurer un climat de confiance sans passer immédiatement par une demande formelle d'accompagnement.

À cet âge, il reste peu fréquent que les jeunes sollicitent spontanément les éducateurs pour des demandes explicites d'accompagnement. Les problématiques personnelles ou familiales sont également rarement abordées d'emblée. La relation se construit d'abord à travers le faire ensemble, dans un cadre collectif rassurant et informel. Ces espaces partagés favorisent l'observation, l'échange et la création de repères avec les adultes référents. Une fois le lien établi, les jeunes se sentent davantage en sécurité pour évoquer des sujets plus personnels ou préoccupants pour eux. Ces médiations deviennent alors un levier essentiel pour ouvrir un accompagnement éducatif plus individualisé.

Au vu de ces constats l'équipe a pu aussi proposer :

- Des temps de sensibilisation aux « bons usages des réseaux sociaux » auprès du collègue Henri Wallon auprès des élèves de 5^{ème}
- Des temps de prévention à la banalisation de la violence auprès des élèves de 6^{ème} au collègue Henri Wallon,

- Des temps de rencontres avec les élèves de CM2 des écoles primaires Jean Moulin 2 et Jacques Prévert

- Des animations d'ateliers dans le cadre du dispositif « passerelle » en lien avec le PRE.

4.2 Evolution des situations des 11/15 ans

En 2025, 69 jeunes âgés de 11 à 15 ans ont été accompagnés par le service. Ce chiffre marque une légère diminution par rapport à 2024. Cette évolution s'explique principalement par l'évolution en âge d'un nombre important de jeunes engagés dans des accompagnements au long cours, ayant progressivement intégré la tranche d'âge supérieure.

Parallèlement, l'équipe éducative a ajusté ses modalités d'intervention afin de concentrer davantage ses moyens sur les publics présentant les besoins les plus prégnants. À ce titre, la tranche des 16–17 ans a particulièrement mobilisé l'équipe cette année, notamment autour de situations complexes de déscolarisation, d'addictions et de ruptures familiales.

En 2025, les éducateurs sont entrés en contact avec les 11–15 ans principalement par :

- Le réseau informel (47 %),
- Les réseaux institutionnels (28,9 %),
- Le travail de rue (20,9 %).

Comme en 2024, le réseau informel demeure le premier mode d'entrée en relation. Les jeunes sollicitent spontanément l'équipe éducative, soit parce qu'ils ont identifié le local comme un espace ressource, soit par l'intermédiaire du bouche-à-oreille et du réseau de pairs. Cette dynamique confirme l'ancrage territorial du service et la confiance progressivement installée auprès des jeunes.

Le travail de rue constitue également un levier central de l'intervention éducative. La présence sociale régulière aux abords des établissements scolaires et sur les espaces publics permet d'aller vers les jeunes, de repérer de nouvelles situations et d'entretenir le lien avec ceux déjà connus par le service. Cette démarche permet de favoriser une observation fine des dynamiques de groupe et des évolutions du territoire.

De plus, le partenariat étroit avec les établissements scolaires, notamment les collèges Henri Wallon et Pablo Picasso, ainsi qu'avec le dispositif Passerelle (via le PRE) dédié aux collégiens exclus, contribue à un repérage précoce des situations préoccupantes auprès du public 11/15 ans. Ce travail partenarial permet un maillage éducatif cohérent autour des jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité ou en risque de rupture.

En 2025, 28 % des accompagnements ont impliqué un travail direct avec les familles. L'équipe veille à associer systématiquement les parents ou représentants de l'autorité parentale lors des sorties, actions collectives ou séjours éducatifs. Ces temps d'échange favorisent une meilleure compréhension de la dynamique familiale et permettent de construire une alliance éducative dans l'intérêt du jeune.

Les familles peuvent solliciter également le service, de manière directe ou via les collèges, notamment lorsque les premières difficultés scolaires arrivent. Nombre d'entre elles expriment un besoin de soutien dans leur posture parentale, face à des problématiques qu'elles perçoivent comme nouvelles ou complexes (écrans, consommations, violences verbales, décrochage progressif). L'accompagnement vise alors à renforcer leurs compétences et à favoriser la communication au sein du foyer.

Dans la continuité des constats posés en 2024, plusieurs préoccupations majeures se confirment chez les 11–15 ans :

- Une entrée dans les conduites addictives de plus en plus précoce

Les éducateurs observent une entrée dans les consommations de plus en plus précoce, parfois dès l'âge de 13 ans, parfois quasi quotidiennes, associant cannabis, alcool et de « puff ».

Ces pratiques tendent à se banaliser et s'inscrivent souvent dans une logique d'appartenance au groupe. Pour de nombreux jeunes, ces consommations constituent un moyen d'intégration sociale, d'appartenance identitaire ou d'échappatoire face à des difficultés personnelles ou familiales. Les parents, et parfois les établissements scolaires rencontrés se disent fréquemment démunis face à cette précocité et expriment un besoin d'accompagnement.

- La banalisation de la violence

La question de la violence, verbale comme physique, demeure une préoccupation centrale. Les établissements scolaires du secteur ont d'ailleurs sollicité une adaptation des interventions de prévention, désormais orientées vers les classes de 6e (alors qu'elles ciblaient les 5e l'année précédente), signe d'un rajeunissement des problématiques. Cette évolution interroge les phénomènes d'influence des réseaux sociaux, d'harcèlement scolaire, la gestion des conflits et les difficultés d'expression émotionnelle.

-Les fragilités scolaires et les premiers signes de décrochage

Les difficultés scolaires peuvent apparaître de manière précoce. Lors des GPDS et dans le cadre des accompagnements individuels, l'équipe peut observer chez certains jeunes un désinvestissement progressif, voire un désintérêt marqué pour la scolarité.

Les questionnements autour de l'orientation émergent également dès cette tranche d'âge, certains jeunes peinant à se projeter dans un parcours cohérent et motivant. L'accompagnement éducatif vise alors à redonner du sens aux apprentissages, à restaurer l'estime de soi et à soutenir la construction d'un projet adapté.

[Zoom sur un accompagnement d'un jeune de 11 à 15 ans](#)

Lucas, un jeune âgé de 11 ans habitant au quartier de La Muette, est rencontré dans le cadre d'une intervention de prévention spécialisée menée en classe de CM2. Cette intervention avait pour objectif de présenter les missions de l'équipe et de proposer un séjour éducatif à la ferme, à un groupe d'élèves repérés comme pouvant rencontrer des difficultés dans le passage au collège.

Rapidement, l'équipe, en lien avec le corps enseignant, a souligné l'intérêt de la participation de Lucas au séjour de juillet 2025, à travers ses multiples questions mettant en avant ses appréhensions quant au passage au collège, (risque de ne pas plus être avec ses amis, la crainte d'être harcelé, la charge de travail au collège ...). Ainsi nous lui avons proposé de participer au séjour en travaillant l'accroche, afin d'avoir son adhésion, ainsi que celle de ses parents.

Après plusieurs échanges avec la famille et Lucas, ces derniers valident sa participation. En outre, lors de ces temps de rencontres avec la famille, nous apprenons le décès récent du père de Lucas.

Lucas bénéficiait déjà en CM2 de l'accompagnement d'un AESH, facilitant sa concentration en classe et favorisant son investissement dans le travail scolaire. Nous avons constaté durant le séjour, que Lucas présente également des difficultés d'élocution et de coordination qui impactent son inclusion dans le collectif. L'équipe éducative adopte une posture d'observation et de non-jugement, veillant à favoriser son intégration dans le groupe.

Le séjour éducatif constitue un support central de travail éducatif, permettant la création d'un lien en dehors d'un cadre institutionnel strict.

Au cours du séjour, les éducateurs observent chez Lucas des difficultés d'intégration au sein du groupe. Il éprouve des difficultés à s'inscrire durablement dans les interactions entre pairs, tant lors des activités organisées que dans les temps informels de la vie quotidienne. Sa posture apparaît souvent en retrait, avec peu d'initiatives relationnelles spontanées.

Plusieurs situations de moqueries et d'agacement répétés de la part de certains jeunes du groupe sont repérées. Ces comportements semblent en lien avec le fait que Lucas renvoie une image perçue comme « différente » par ses pairs, sans que cette différence ne soit explicitement nommée. Ces interactions négatives contribuent à fragiliser sa place dans le collectif et semblent avoir un impact sur son sentiment de sécurité au sein du groupe. Lucas, s'est volontairement mis à l'écart à de multiples reprises, en voulant abandonner des activités de groupe suite à ce type de situations.

Face à ces situations, Lucas verbalise peu ses difficultés et sollicite rarement l'adulte, même lorsque les tensions sont manifestes. L'équipe éducative intervient régulièrement pour réguler les interactions et soutenir Lucas dans les temps collectifs, afin de maintenir un cadre sécurisant.

En outre, l'équipe repère chez Lucas une « hyperconnexion » aux réseaux sociaux, pouvant participer à des comportements de repli. Il a pu se faire reprendre sur l'utilisation de son téléphone pendant des moments d'activités et de repas. Cette problématique est abordée de manière éducative, à travers la mise en place d'un cadre collectif et de temps d'échange sur leurs usages des écrans de manière générale, et des réseaux sociaux en particulier.

Tout au long du séjour, lors d'une activité peinture et d'expression, l'équipe remarque également que le décès récent de son père reste encore très difficile à gérer pour lui. Cette perte semble s'exprimer par des moments de renfermement et une difficulté à verbaliser ses émotions. L'équipe adopte une posture contenant, en proposant des temps d'écoute informels, sans forcer la parole, permettant au jeune d'investir progressivement la relation éducative à son rythme.

Articulation avec le collègue et la famille

À la rentrée scolaire en septembre 2025, l'équipe éducative a réalisé un retour au collège, dans lequel, le jeune est affecté afin de partager les éléments d'observation issus du séjour éducatif. Elle s'est positionnée comme ressource disponible pour un co- accompagnement de Lucas dans l'objectif de sécuriser son entrée en 6^e et de prévenir d'éventuelles difficultés d'adaptation au sein du nouvel environnement scolaire.

Parallèlement, un travail en lien avec la famille est engagé. Lors de la restitution du séjour à la famille, l'équipe s'est montrée disponible pour un accompagnement visant à soutenir les parents dans la compréhension des enjeux scolaires et relationnels rencontrés par Lucas, tout en favorisant leur adhésion aux propositions d'accompagnement des partenaires notamment celles formulées par le collègue. L'équipe éducative accompagne dans ce cadre, à la recherche d'un orthophoniste, chose qui fait partie des difficultés qu'elle rencontre présentement.

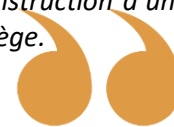
Dans cette dynamique partenariale, l'équipe de prévention spécialisée a été associée, au mois d'octobre, à une Equipe de Suivi de Scolarisation concernant Lucas. Lors de cette instance, l'éducateur partage son analyse issue de l'observation durant le séjour éducatif, et appuie la nécessité de la mise en place d'une adaptation plus soutenue en matière de scolarité et aussi un diagnostic plus approfondi de la situation tout en respectant la place et les compétences de chaque acteur institutionnel.

Projection de travail éducatif envisagée pour Lucas

Au regard des éléments observés, plusieurs axes de travail éducatif sont envisagés :

- *Soutenir l'intégration sociale de Lucas dans les différents espaces de vie (collège, temps collectifs), en travaillant sur les compétences relationnelles, la prise de place dans le groupe et la capacité à solliciter l'adulte en cas de difficulté.*
- *Prévenir les situations de mise à l'écart ou de harcèlement, en lien avec l'équipe éducative du collège.*
- *Accompagner la famille, soutenir leur compréhension des enjeux du passage en 6^e et faciliter leur mobilisation autour des propositions partenariales.*
- *Développer un travail de co-accompagnement avec le collège, afin d'assurer une continuité éducative cohérente et sécurisante pour Lucas.*

Actuellement, Lucas fréquente régulièrement le local dans une démarche de libre adhésion. Il y formule des demandes d'activités, mais également des besoins d'écoute et de soutien en matière de méthodologie dans sa scolarité. Ces temps d'accueil participent à la construction d'un lien éducatif durable et sécurisant, venant soutenir Lucas dans sa transition vers le collège.



4.3 Projets menés et partenariats :

Pour la cinquième année consécutive, le service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse s'engage, au côté du PRE, dans l'accueil des collégiens temporairement exclus.

En effet, au sein du « *parcours citoyen* » coordonné par le PRE, nous accueillons au sein de nos locaux, à hauteur d'une fois tous les 15 jours, des jeunes temporairement exclus des établissements scolaires de la ville.

Sur le temps de cette sanction, les collégiens y abordent les questions liées à la citoyenneté, à la violence, à l'entraide, et à la solidarité. En s'appuyant sur la visite de plusieurs lieux clés (restaurant du cœur, police de proximité) ; les jeunes sont sensibilisés et questionnés sur les motifs de leur exclusion et leur permettent de poser un regard sur les actes commis au sein de leur établissement.

C'est dans ce cadre que le service de prévention spécialisée mène un atelier, permettant d'une part de faire découvrir le service et les missions à ce groupe de jeunes, et permettent de créer du lien avec l'équipe éducative.

De plus, durant ces ateliers l'équipe amène les jeunes à se questionner sur des sujets liés aux relations femmes/ hommes, à la banalisation de la violence, à la vie affective et sexuelle...

Des supports ludiques et créatifs (« Madame la relève », ou le Monopoly des inégalités, le photo langage) peuvent être utilisés afin favoriser le partage et les échanges.

A la suite de ces ateliers, certains jeunes peuvent solliciter les éducateurs, et parfois, revenir de manière spontanée au local.

Dans le cadre de « Passerelle ouverte », un éducateur du service de prévention et le référent du dispositif proposent à un groupe de collégiens, ayant déjà participé à ces ateliers dans le cadre de leur exclusion, une activité commune sur une demi-journée afin de poursuivre le travail éducatif engagé pendant les temps de l'exclusion. A titre d'exemple, une activité « escape game » a été proposée à ces jeunes durant les dernières vacances scolaires.

Ces sorties de loisirs permettent de revoir certains jeunes, et favorise la poursuite de la création de lien de confiance.

Dans la continuité, un séjour commun est proposé en fin d'année scolaire, permettant de cibler un groupe de jeunes, ayant des besoins spécifiques.

Enfin, l'équipe éducative est conviée à participer aux réunions de suivi « Passerelle », réunissant tous les acteurs scolaires et associatifs. Ces temps de synthèse permettent d'évoquer collectivement la situation des jeunes exclus durant le trimestre, et de dégager des pistes de réflexion et de travail.

4.4 Partenariat avec les établissements scolaires

- Le collège Henri Wallon

Durant l'année 2025, nous avons renforcé notre travail en partenariat avec ce collège.

En effet, l'intervention sur les réseaux sociaux auprès des élèves de 5^{ème} a été reconduite. Durant les mois de mai et juin, l'équipe est intervenue auprès des classes en demi-groupe, afin de les sensibiliser à l'utilisation des réseaux sociaux et à prévenir des risques potentiels associés.

L'équipe a rencontré une centaine de jeunes durant ces interventions, durant trois journées. L'équipe passe une heure avec chaque groupe.

Durant ces interventions, plusieurs outils sont proposés par l'équipe afin de faciliter l'échange et le débat. Les éducatrices ont utilisé le « jeu de la rivière » et un quizz « vrai ou faux ».

L'objectif est également à travers ces interventions de faire connaître les actions de l'équipe éducative, et de pouvoir les faire venir au sein du local.

De plus, nous avons mené une nouvelle intervention auprès des 6^{ème}, sur la banalisation des violences. Cette intervention a été mise en place à la demande du collège, suite à un constat plutôt généralisé d'une hausse des événements de violence dite du « quotidien », et du besoin de travailler cette question-là dès leur arrivé au collège.

Ainsi, en demi-groupe, nous sommes intervenus auprès de ce niveau, via l'utilisation d'un « vrai ou faux », afin de les sensibiliser aux actes de violence et à leurs niveaux de gravité.

Dans cette continuité, depuis septembre 2025, nous intervenons 2 mardi par mois auprès des élèves collés pour des faits de violence « légère » afin de construire un « violentomètre. » Cet outil permet d'accompagner les jeunes ciblés à se questionner sur la violence exercée, les effets sur l'autre, et leur niveau de gravité. Cette intervention au sein du collègue nous permet de présenter le service, et d'accrocher certains jeunes chez qui nous repérons des besoins éducatifs.

Sur l'année 2025, nous avons également été conviés à participer au GPDS, afin de partager et travailler ensemble autour de situations individuelles des jeunes pour lesquels une demande d'accompagnement particulier émergerait.

Enfin, l'équipe éducative assure une présence régulière aux abords du collège, dans le cadre du travail de rue. Cette démarche « d'aller-vers » favorise la création ou le maintien de lien avec certains collégiens.

- **Le collège Pablo Picasso**

Le travail en partenariat avec le collège Pablo Picasso prend une forme d'avantage tournée autour des situations individuelles. En effet, les CPE, l'assistante de service sociale, et la Principale adjointe peuvent nous solliciter de manière directe, afin de pouvoir réfléchir ensemble à des situations de jeunes repérés.

De plus, l'équipe éducative a pu être sollicitée pour participer à des temps de synthèse, afin d'évoquer en équipe et avec la famille, la situation des jeunes que nous pouvons accompagner.

Aussi, nous avons été conviés à présenter les missions de la prévention spécialisée lors d'une rencontre avec l'ensemble du corps professoral. Ceci nous a permis d'être davantage repérés et connus dans le cadre de nos missions.

Ecoles primaires

Enfin, en ce début d'année scolaire 2025, nous avons rencontré l'école primaire Jean Moulin 2 et Jacques Prévert, afin de présenter notre activité, et évoquer le séjour PASSERELLE CM2/6^{ème}.

4.5 Passerelle CM2

En mai 2025, les professionnels du service de prévention spécialisée ont sollicité les différentes écoles primaires des quartiers des Doucettes et de la Muette afin de leur proposer une rencontre.

Suite à ces échanges, des rencontres ont été organisées avec deux établissements :

- o Jean Moulin 2

- o Jacques Prévert

Sur une demi-journée, les éducateurs vont rencontrer tous les élèves de CM2, soit 100 jeunes pour l'année 2025, en passant dans chaque classe, afin de se présenter et d'expliquer le fonctionnement de notre service, les diverses actions proposées et surtout de faire connaissance avec un futur public collégien.

Ces temps de rencontres sont aussi propices à un temps d'échange avec le corps professoral, autour des situations individuelles des enfants. Ces temps de travail en commun ont permis aux professeurs de nous alerter sur la situation de certains jeunes, et même parfois, de faire des propositions de jeunes pour qui le séjour passerelle CM2/6^{ème} pourrait être bénéfique.

Ces rencontres permettent aux jeunes de venir à la rencontre plus facilement des éducateurs. Certains sont venus au local en groupe dans les semaines qui ont suivi et ainsi participer à des actions collectives durant l'été. D'autres ont pu bénéficier du séjour Passerelle.

Ce travail en amont a favorisé le travail avec les jeunes et certaines familles, le passage en sixième et a permis de continuer un accompagnement éducatif en lien avec les collèges.

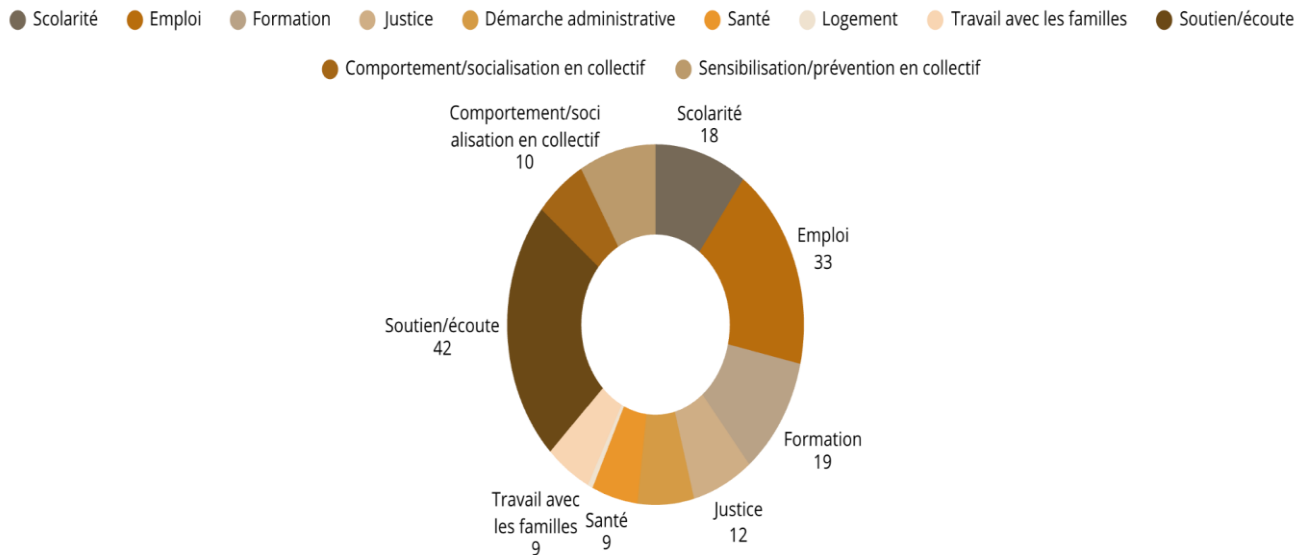
Toutefois, nous notons encore des difficultés à pouvoir aller à la rencontre de certains établissements scolaire, malgré nos sollicitations.



V. Accompagnement et actions auprès des 16/25

5.1 Thématiques d'accompagnement

Thématique d'accompagnement 16/25 ans



Les statistiques de 2025 concernant le public des 16-25 ans au sein de notre service de prévention spécialisée permettent de mettre en avant plusieurs éléments, notamment concernant l'antériorité de la rencontre et les thématiques d'accompagnement spécifiques.

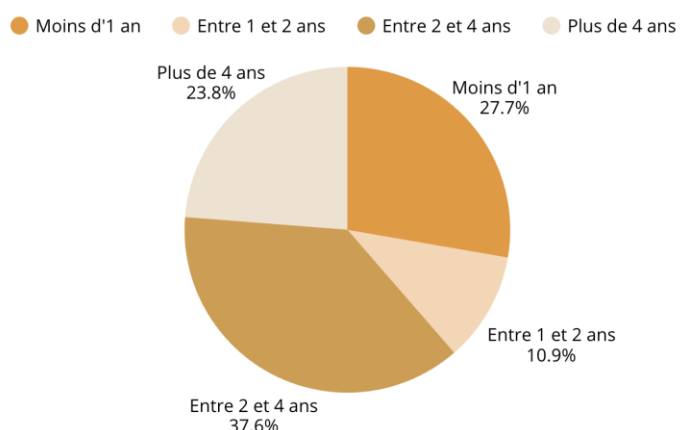
L'accompagnement vers l'emploi (18%) et la justice (22%), sont les axes d'accompagnement prioritaires pour cette tranche d'âge, mettant en lumière un besoin de soutien des démarches liées à l'insertion professionnelle. Il s'agit parfois pour certains d'arriver à se projeter et définir dans un premier temps, un projet scolaire ou professionnel.

Nous notons que le passage au lycée constitue une étape importante, pouvant fragiliser leurs parcours scolaires. Nous observons que certains, faute de choix (conscient ou inconscient), choisissent une filière à défaut. Par conséquent ceci peut engendrer un désengagement dans leur scolarité, voir un absentéisme important.

Afin de répondre au plus près des besoins des 16-25 ans, l'équipe éducative travaille en lien avec les institutions (la Mission Locale, Espace Emploi, Bureau information jeunesse, etc) et les différents dispositifs (Adelante, ACI), pour élaborer et mettre en place des projets et des parcours spécifiques à chaque jeune.

Sur l'année 2025, un travail autour de la justice avec la tranche d'âge 16/25 ans a constitué un axe fort de notre accompagnement auprès d'eux.

Ancienneté de la relation des 16/25 ans



De plus, au vu des fragilités et les conduites addictives multiples des jeunes accompagnés, nous avons développé et renforcé notre partenariat avec des structures en lien avec la santé mentale comme le Coin Jeune, la Maison des Adolescents, le CSAPA.

L'équipe éducative travaille sur deux axes avec les jeunes de cette tranche d'âge : en individuel et en collectif.

Les démarches auprès des jeunes engagées par le biais de sensibilisation et prévention en collectif permettent de travailler avec les groupes sur la remise en question et la prise de conscience sur différents sujets comme les parcours scolaires, la banalisation de la violence, la consommation, la vie relationnelle affective et sexuelle, l'égalité femme-homme.

5.2 Evolutions des situations des 16/25

Sur l'année 2025, 150 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont été accompagnés par le service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse. Parmi eux, 70 jeunes ont entre 16 et 18 ans et 80 jeunes entre 18 et 25 ans.

Les jeunes de cette tranche d'âge sont majoritairement célibataires et hébergés dans le cadre familial. Les garçons y sont particulièrement surreprésentés (64 %).

Les jeunes âgés de 16 à 17 ans ont principalement été rencontrés par les éducateurs par le biais du travail de rue (31,3 %) et du réseau informel (35,3 %), confirmant l'importance de la présence sociale et de l'ancrage territorial dans la prise de contact avec ce public.

Comme en 2024, la majorité des demandes d'accompagnement des 16–25 ans concerne l'insertion professionnelle et la recherche d'emploi. En effet, 42 % des jeunes rencontrent d'importantes difficultés scolaires, sont déscolarisés ou déclarent être sans projet professionnel ou de formation.

Le travail partenarial avec les lycées et les acteurs de l'insertion du territoire permet de favoriser des orientations réalistes et personnalisées. Lorsque les jeunes s'engagent dans une démarche d'insertion, ils sont généralement en capacité de formuler une demande de soutien auprès de l'équipe éducative.

Cependant, les freins à lever pour favoriser l'accès à l'emploi, à la formation ou à la reprise d'études nécessitent un accompagnement éducatif soutenu. De nombreuses problématiques périphériques viennent complexifier les situations initiales : difficultés d'accès aux droits, précarité résidentielle, problématiques de santé, démarches administratives non abouties. Ces éléments imposent souvent la mise en place d'étapes intermédiaires avant toute insertion durable.

L'écoute renforcée représente ainsi 42 % du travail réalisé auprès de cette tranche d'âge. L'équipe observe une augmentation des situations conflictuelles au sein du domicile familial, ainsi qu'une progression de situations pouvant relever de la protection de l'enfance.

Au-delà de 18 ans, la rupture avec les dispositifs d'insertion peut s'accroître. La sortie du système scolaire constitue souvent l'aboutissement d'un processus de désengagement amorcé dès les premières années de collège.

Les jeunes accompagnés apparaissent majoritairement peu qualifiés. Leur rapport à la temporalité n'est pas toujours en adéquation avec les exigences et les délais inhérents aux démarches d'insertion. Le manque d'autonomie et l'irrégularité dans l'investissement des démarches engagées sont fréquemment repérés par les éducateurs.

L'accompagnement proposé repose sur un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet professionnel cohérent et réalisable. Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'une relation éducative de confiance. En 2025, 46 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans sont en lien avec le service depuis plus de deux ans, ce qui illustre l'inscription du travail éducatif dans la durée.

L'équipe veille à co-construire avec les jeunes des projets adaptés à leur réalité, en prenant en compte leur niveau de qualification, leurs compétences et les opportunités du territoire. L'objectif est d'éviter les situations d'échec supplémentaires, susceptibles d'accentuer l'insécurité personnelle et le manque de confiance en soi, et de favoriser une insertion progressive et durable.

Zoom sur un accompagnement du public 16/25 ans

Jules, 16 ans, est un jeune rencontré initialement dans le cadre du travail de rue effectué sur le quartier de la Muette. Scolarisé en lycée professionnel (baccalauréat professionnel mécanique automobile), il présente rapidement des signes de décrochage scolaire.

Lors des premières rencontres, Jules évolue au sein d'un groupe de pairs bien identifié. Le lien avec les éducateurs du service est présent, mais fragile. Il adopte une posture de distance, pouvant parfois se montrer provocateur ou moqueur à l'égard de l'équipe. Malgré cela, une relation éducative s'installe progressivement, fondée sur une présence régulière et une continuité du lien.

Quelques mois plus tard, Jules est davantage repéré sur le quartier des Doucettes et ne fréquente plus son quartier d'origine. Ce changement géographique s'inscrit dans un contexte de conflits inter-quartiers et de tensions liées à des faits de délinquance, exposant le jeune à des situations de mise en danger.

Dans ce contexte, plusieurs jeunes interpellent alors les éducateurs, exprimant leur inquiétude quant à sa situation. Des éléments préoccupants émergent, notamment des suspicions de fugues répétées et de nuits passées à l'extérieur, traduisant une instabilité croissante et une rupture progressive avec ses repères habituels.

Ainsi, les éducateurs rencontrent Jules à plusieurs reprises en travail de rue. Les échanges restent cordiaux mais distants. Lors d'un début de soirée en travail de rue, l'équipe est témoin d'une altercation entre Jules et un homme adulte. Interpellé à distance, Jules indique que la situation est sous contrôle avant de quitter les lieux avec cet adulte. Les échanges avec les pairs permettront par la suite d'identifier cet homme comme étant son beau-père, à sa recherche depuis plusieurs jours.

Durant la période estivale, dans le cadre des soirées en « nocturnes » proposées par le service, Jules est régulièrement rencontré, aussi bien dans la rue qu'au local.

Ces moments de présence de l'équipe jusqu'à 22h s'inscrivent dans une logique d'adaptation aux publics et aux réalités du territoire, notamment en période estivale où la vie de quartier se prolonge tardivement. Elles permettent de maintenir une présence éducative à des horaires où les adultes sont peu présents dans l'espace public et en l'absence de lieux d'accueil spécifiquement dédiés à la jeunesse. Ces temps favorisent un climat de confiance et permettent un rapprochement progressif.

Lors d'une soirée d'été, Jules se montre peu à peu plus ouvert. Il est informé de la fermeture temporaire du service et des modalités de reprise fin août.

Dès la réouverture du service, Jules se présente spontanément au local. Il évoque son été, puis finit par livrer une situation de grande précarité : depuis trois semaines, il dort dans une voiture stationnée dans un parking souterrain, sans ressources financières, avec des difficultés d'accès à l'alimentation et à l'hygiène. Un repas lui est immédiatement proposé et un temps d'échange approfondi est engagé.

Au fil de plusieurs heures d'entretien, Jules évoque sa situation familiale, ses ruptures et sa réalité de jeune en errance. Dans un premier temps, il refuse toute aide concrète. Les éducateurs tentent alors de mobiliser des solutions de protection immédiate : médiation familiale avec sa mère et son beau-père, puis contact avec sa grand-mère qui l'héberge ponctuellement. L'ensemble de ces propositions est refusé par le jeune, qui indique également son intention de quitter la ville, pour partir à Marseille.

Par conséquent, dans un premier temps, le service a activé son réseau partenarial afin de répondre aux besoins immédiats du jeune. Un travail de mise en lien a été engagé avec d'autres services de prévention spécialisée disposant de douches, permettant à Jules d'accéder à des conditions d'hygiène dignes. Parallèlement, le service a assuré temporairement, la prise en charge de quelques repas ainsi que le lavage des vêtements. Ces temps d'accompagnement (courses, déplacements, organisation logistique) ont constitué des supports éducatifs à part entière et ont permis de renforcer la relation de confiance entre Jules et l'équipe éducative, dans un contexte de grande précarité.

Au regard des éléments de dangers identifiés (errance, absence d'hébergement, rupture familiale, isolement, mineur non protégé), l'équipe éducative fait le choix de procéder à un recueil d'informations préoccupantes auprès de la CRIP. Jules est informé de cette démarche, conformément au cadre légal. Cette annonce génère une rupture dans la relation : Jules quitte l'entretien et le lien est fragilisé durant plusieurs jours.

Malgré cette rupture, le service maintient une posture de disponibilité et de constance éducative. Jules continue de fréquenter le local, sans se confier, mais en restant en lien avec les éducateurs. À la suite du recueil d'informations préoccupante, une mesure d'AEMO est mise en place.

Dans une logique de complémentarité et de continuité éducative, le service propose à Jules de faciliter la mise en lien avec l'éducatrice référente de la mesure AEMO. Le jeune accepte cette médiation. Une prise de contact est réalisée avec le service AEMO ; la mesure est déjà effective et des rencontres ont eu lieu avec Jules et sa famille. À la demande de l'éducatrice AEMO, une rencontre partenariale est organisée au sein du local du service de prévention spécialisée. Ce temps permet de partager les éléments de situation et de renforcer le lien éducatif autour du jeune.

Parallèlement, un travail de coordination est mené avec l'établissement scolaire. Le lycée fait état de nombreuses absences et d'un risque imminent de décrochage. Il est informé de la mise en place de la mesure AEMO concernant Jules et est invité à se rapprocher de l'éducatrice référente pour suivre la situation. Les échanges sont constructifs et témoignent d'une volonté partagée de coopération autour du jeune.

Aujourd'hui, Jules indique être rentré chez lui. Selon ses dires, le climat familial reste tendu, mais il affirme que la situation va tout de même mieux. Le lien de confiance avec le service éducatif, fragilisé par le recueil d'informations préoccupantes est toujours travaillé et progresse doucement, permettant à Jules de continuer à bénéficier d'un espace sécurisé et d'un accompagnement de proximité. Les pairs de Jules jouent également un rôle de soutien, l'encourageant à exprimer ses difficultés auprès des professionnels.



5.3 Projets menés et partenariats :

Les établissements scolaires :

- **Lycée Professionnel Arthur Rimbaud**

En 2025, nous avons souhaité réimpulser un maillage partenarial avec les lycées de secteur. En effet, un grand nombre des jeunes accompagnés fréquentent également ces établissements scolaires. De plus, les abords des lycées ont pu être en 2025, un fort point d'ancrage des conflits inter-quartier.

Pour ce faire, une rencontre entre équipe a pu se mettre en place en septembre 2025, afin de présenter les missions de la PS et l'équipe éducative.

A la suite de cela, une réunion de suivi « jeunes » s'est mis en place, afin de pouvoir évoquer ensemble les situations individuelles des jeunes et d'évoquer d'éventuel pistes de travail.

Le lycée professionnel Arthur Rimbaud peut également solliciter l'équipe sur des situations de jeunes, et nous interpellent en cas de conflit sur l'espace public, notamment sur les abords du lycée.

- **Lycée Général Simone de Beauvoir**

De la même façon, une rencontre entre équipe s'est mise en place afin de présenter mutuellement nos missions et notre équipe.

De plus, l'équipe éducative peut être sollicité sur les situations individuelles des jeunes, et de leurs familles.

Nous avons été conviés par l'établissement à un CESCE afin d'évoquer les projets sur l'année 2025/2026.

Les lycées n'étant pas sectorisés, nous ne nous sommes pas engagés à proposer d'avantage d'interventions ciblées.

Partenariat avec le CSAPA de Garges-lès-Gonesse

Depuis début Septembre 2025, l'équipe éducative fait le constat grandissant d'une hausse des problématiques liées aux addictions. Ce diagnostic issu de nos accompagnements éducatifs fut partagé par l'ensemble de nos partenaires locaux (collèges, lycées, services de la ville...).

Ainsi, nous avons sollicité le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement, et de Prévention en Addictologie) de la ville de Garges-lès-Gonesse afin de réfléchir collectivement à des actions de formation et de préventions à destination des jeunes.

Des « soirées prévention » se sont alors mises en place sur les deux quartiers, à destination des jeunes dès 16 ans, repérés par l'équipe comme étant déjà dans des conduites à risque, ou en risque de l'être.

Ces séances sont menées par le psychologue/addictologue du CSAPA ainsi qu'une éducatrice spécialisée du CSAPA, une fois par mois.

Ces temps de partage peuvent permettre d'aborder de manière libre les mécanismes de dépendance, les différentes catégories de substances, ou alors permettre de réfléchir collectivement à des outils pour réduire la consommation.

Ces temps se déroulent au sein du local associatif, ce qui permet au professionnel du CSAPA d'aller à la rencontre des jeunes dans un environnement déjà investi, au sein de leur quartier. Nous constatons que les modalités d'échanges, qui peuvent paraître plus informelles, permettent une meilleure

adhésion des jeunes. Peu à peu, ils déconstruisent leurs idées reçues autour de ce qu'est un psychologue, et tisse une relation de confiance avec ce professionnel.

A la suite de ces temps collectifs, plusieurs jeunes ont pu faire la demande d'être suivis en individuel. Ainsi, nous observons que ces temps au sein du local peuvent également servir de levier à un accompagnement personnalisé, au sein du CSAPA.

VI. Actions en faveur de l'égalité H/F

L'association demeure engagée dans la promotion de l'égalité femmes-hommes et poursuit ses actions éducatives en faveur de la déconstruction des stéréotypes auprès des jeunes. La dynamique initiée les années précédentes se prolonge et continue de guider l'ensemble de nos interventions.

En 2025, les filles représentent 18 % du public accompagné par le service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse. Cette donnée, relativement stable, continue d'interroger nos pratiques et confirme la nécessité de poursuivre le travail engagé ces dernières années autour de l'égalité filles-garçons et de l'accessibilité de nos actions auprès du public féminin.

Malgré une vigilance constante de l'équipe éducative sur cette question, la proportion de filles accueillies demeure faible. Le travail d'« aller-vers », mené principalement à travers la présence éducative dans l'espace public, montre certaines limites dans l'accroche des jeunes filles. Les normes sociales, les logiques d'occupation de l'espace public et les dynamiques de groupes de pairs, souvent majoritairement masculins, peuvent constituer des freins à leur présence visible et à la prise de contact spontanée avec les éducateurs.

À l'inverse, nous observons que le lien avec les jeunes filles se construit plus aisément dans des cadres repérés et sécurisants, notamment au sein des établissements scolaires. Nos interventions de sensibilisation et de prévention dans le cadre scolaire constituent ainsi un levier important pour entrer en relation, instaurer un climat de confiance et favoriser, à terme, leur venue au sein du service.

Le fonctionnement du local de prévention spécialisée illustre également ces enjeux. Des groupes de garçons investissent régulièrement le lieu de manière spontanée pour des temps d'échanges informels ou formels, avec les éducateurs. Comme dans l'espace public, cette occupation majoritairement masculine peut représenter un frein pour les filles, qui peuvent se sentir moins légitimes ou moins à l'aise pour investir ces espaces.

Face à ce constat, l'équipe mène un travail continu de réflexion et d'ajustement concernant l'organisation du local : répartition des groupes, régulation des présences, attention portée à l'accueil et à la posture éducative, afin de créer un cadre plus inclusif et sécurisant pour les jeunes filles.

Parallèlement, l'équipe éducative continue à mener un travail de proximité avec les jeunes garçons, afin de déconstruire les idées reçues sur les inégalités liées au genre.

Toutefois, nos observations de terrain mettent en évidence des évolutions encourageantes en matière de mixité. Nous constatons progressivement une diversification des configurations de groupes accompagnés. Plusieurs groupes de jeunes âgés de 14 à 17 ans entretiennent des relations amicales mixtes, marquées par davantage de respect mutuel et de bienveillance. L'équipe éducative veille à soutenir ces dynamiques positives, en apportant un étayage éducatif et en favorisant des espaces de parole autour des questions de relations filles-garçons, de respect et de consentement.

Dans l'espace public, la place des filles semble également évoluer, bien que de manière progressive. Une présence plus visible des jeunes filles est observée sur certains secteurs du territoire. Elles semblent s'autoriser davantage à circuler, à occuper certains lieux et à se poser dans l'espace public,

y compris dans des endroits auparavant majoritairement investis par des groupes de garçons. Ces évolutions restent fragiles et inégales, mais elles constituent des indicateurs positifs d'évolution.

Enfin, un travail spécifique a également été mené auprès des garçons autour des questions de prostitution et de violences faites aux femmes. Ces actions visent à interroger les représentations, à prévenir les comportements sexistes et violents, et à promouvoir une culture du respect et de l'égalité dans les relations.

Diffusion du court métrage **Egalité Action**

Dans la continuité de la réalisation du court métrage « Egalité action » de l'année passée, nous avons organisé sa diffusion en octobre 2025.

Cet évènement de valorisation a permis de présenter en avant-première le court métrage au sein de l'Espace Associatif des Doucettes. Cette diffusion a permis un rayonnement sur tout le quartier, en y rassemblant plus de 50 jeunes et des partenaires, et financeurs, du projet sur la ville.

Lors de cette soirée, la projection du court métrage a été suivie d'un temps d'échange avec la salle, afin de permettre aux jeunes de répondre aux questions sur les conditions de tournage, et l'évolution de leur représentation autour de l'égalité des genres.

Par la suite, un buffet convivial a été prévu, permettant d'échanger et célébrer ensemble. Ajoutée à la dimension festive, cet évènement a permis de mettre en avant les jeunes et le travail accompli autour de cette thématique.

À la suite de ce projet, les jeunes impliqués dans ce projet continuent de fréquenter le local et poursuivre leur accompagnement individuel. Ce projet a permis de renforcer le lien avec l'équipe éducative, et de permettre aux jeunes de déconstruire leurs propres préjugés, de porter un message avec un support innovant au sein du quartier, et de découvrir les métiers de l'art cinématographique.



Ainsi, durant l'année 2025,

- Durant la journée des droits de la femmes, l'équipe a pu sensibiliser plusieurs groupes de jeunes aux féminicides et aux violences faites aux femmes. Par le biais d'affichages au sein du local du nombre de victimes, et de chiffres chocs, nous avons pu alerter et ouvrir le dialogue autour de cette thématique.
- Deux séjours éducatifs mixtes ont été proposés : ces projets ont permis d'aborder au quotidien les questions de répartition des tâches, de genre et d'équité.

VII. Utilisation des réseaux sociaux

L'association IMAJ a intégré depuis plusieurs années l'utilisation des réseaux sociaux dans ses pratiques éducatives en établissant des règles éthiques et déontologiques pour leur utilisation par les professionnels.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

Le service de prévention spécialisé de Garges-lès-Gonesse est doté de deux smartphones et un temps est dédié, de manière hebdomadaire, afin d'alimenter les réseaux.

L'utilisation est supervisée par la cheffe de service, en veillant à faire respecter le droit à la déconnexion, et en effectuant une lecture de chaque poste publié.

Une personne de notre équipe est plus particulièrement dédiée à communication via les réseaux sociaux, du fait de ses appétences personnelles. Toutefois, l'utilisation des réseaux sociaux, afin de communication avec les jeunes fait l'objet d'une pratique collective.

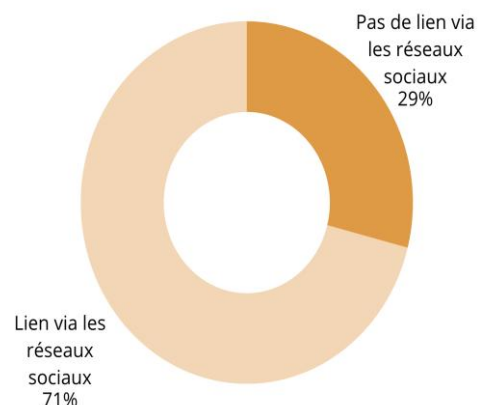
En 2025, 71% des jeunes accompagnés par notre service utilise les réseaux sociaux pour communiquer avec l'équipe.

Afin d'être en lien avec les jeunes, nous utilisons les outils numériques suivants : Snapchat et Instagram. Snapchat reste le réseau social le plus utilisé par l'équipe éducative. Il permet de maintenir et de développer le lien avec les jeunes via cette application qu'ils utilisent quotidiennement.

Ce moyen de communication est utilisé par l'ensemble des jeunes, indépendamment de leurs sexes et de leurs âges.

Le service intervient dans ce média dans son lien au public, de façon plutôt classique, par des échanges de messages par exemple et également dans une communication collective facilitée lors de

Lien avec les jeunes sur les réseaux sociaux



l'organisation d'actions collectives, par la création de groupes spécifiques à l'organisation d'une activité.

Le service utilise également cet outil afin de publier des « stories » permettant de diffuser une information aux plus grands nombres : fermeture et ouverture du service, chantiers éducatifs à venir...

Les professionnels de l'association utilisent également le réseau social professionnel LinkedIn, afin de communiquer sur ses actions à ses réseaux professionnels. Un compte IMAJ est régulièrement alimenté.

7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

Le service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse accompagne au quotidien les jeunes dans leur utilisation des réseaux sociaux.

A travers leurs échanges avec les jeunes, ou les séjours éducatifs proposés, nous constatons une hausse des problématiques et des conduites à risques liées à l'usage des réseaux sociaux.

Parallèlement, nous constatons une hausse des inquiétudes des parents, et même parfois, d'un sentiment de dépassement dans leur fonction parentale sur cette thématique.

Ainsi, dans le cadre du CESCE, l'équipe a poursuivi ces actions de prévention au sein du collège Henri Wallon auprès des 5^{ème}. Ces ateliers de prévention permettent de sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux, et d'apporter des clés de protection.

A travers un jeu interactif composé de « fausses informations » trouvés sur les différences réseaux sociaux (notamment « tiktok »), l'équipe apporte des clés aux élèves afin de pouvoir développer leurs esprits critiques. De plus, depuis cette année, l'équipe aborde l'utilisation de l'intelligence artificielle, et ses limites dans le cadre scolaire.

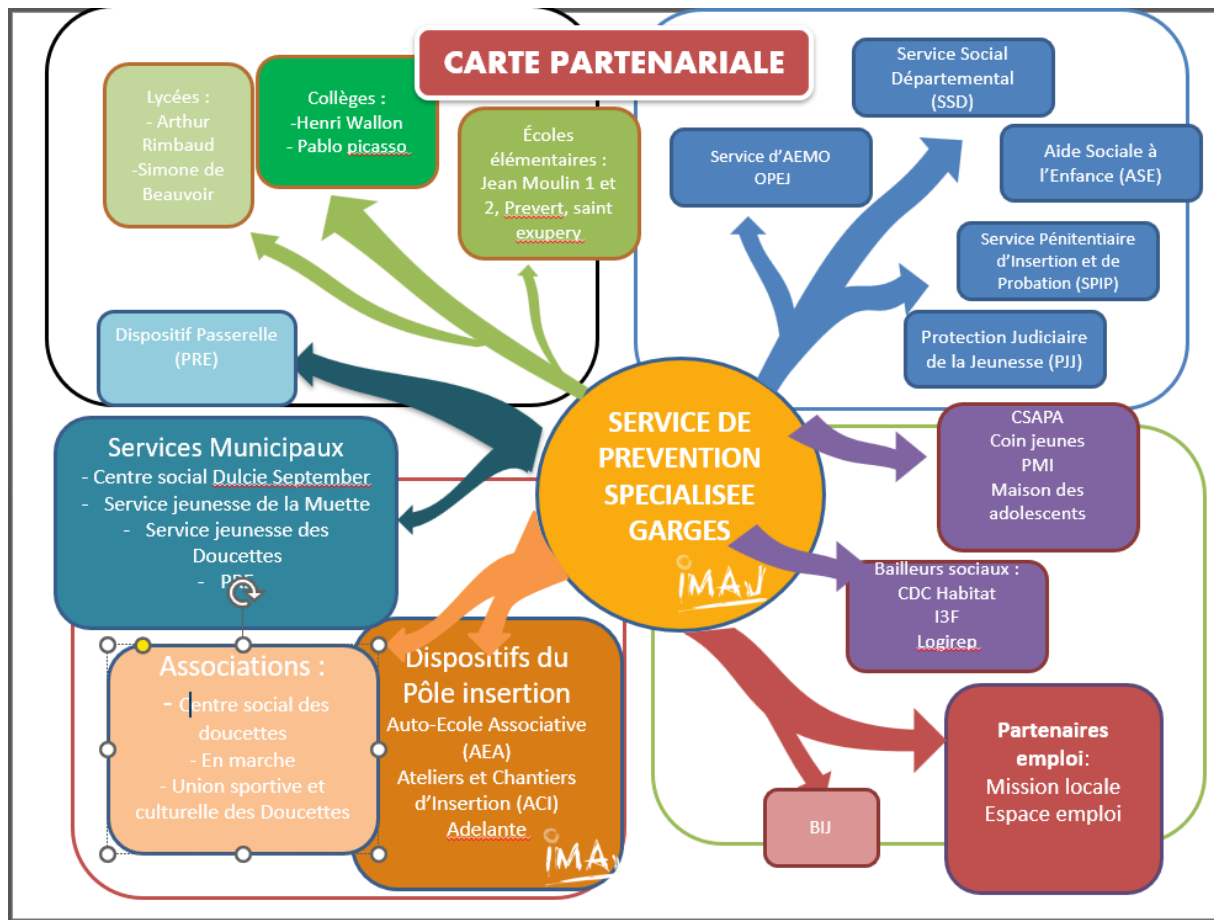
Dans le cadre du partenariat avec le PRE, et le dispositif d'accueil des collégiens temporairement exclus, l'équipe éducative propose régulièrement des temps d'échange à ce sujet.

Le séjour de « *cassure* » réalisé en partenariat avec le dispositif des exclus, a d'ailleurs, cette année, réalisée sans les téléphones portables. Cette règle a permis de mettre en lumière la relation d'interdépendance avec les écrans, mais aussi d'évoquer les notions de danger et de prévention.

Enfin, tout au long de l'année, l'équipe éducative œuvre également à prévenir des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux durant les accompagnements individuels et des temps d'échanges au local en collectif.

VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

8.1 Carte partenariale



8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ

- L'auto-école associative :

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un frein majeur pour certains publics, notamment lorsqu'un emploi requiert une forte mobilité. Dans ce contexte, le permis de conduire représente un levier essentiel d'insertion professionnelle et d'intégration sociale, favorisant l'émancipation et l'autonomie financière de nombreux jeunes et adultes en difficulté.

En 2025, l'auto-école associative a traversé une phase de transition qui nous a conduits à ajuster notre fonctionnement afin de préserver l'équilibre budgétaire. Désormais adossée au dispositif Adelante, elle poursuit son rôle d'appui et demeure une solution d'orientation pertinente pour les jeunes accompagnés en prévention spécialisée.

- Adelante :

Le dispositif « Adelante ! », lancé fin 2024 par l'Association IMAJ dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt O2R, est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans en rupture de parcours ou rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Il vise à remobiliser ces jeunes, les

accompagner dans la construction d'un projet concret et les rapprocher du monde du travail ou de la formation.

Adelante s'appuie sur les services de prévention spécialisée d'IMAJ pour identifier les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou des dispositifs d'insertion. Les référentes de parcours de ce dispositif interviennent aux côtés des équipes de prévention, de façon hebdomadaire et engagent un travail de terrain actif, afin de repérer les jeunes cumulant des obstacles majeurs à l'insertion.

Les jeunes qui rejoignent Adelante accèdent à un programme de remobilisation dynamique et intensif à travers des ateliers collectifs variés, sur un site dédié. Ils bénéficient de la rémunération et de la protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle, renforçant ainsi la valorisation de leur parcours. L'objectif de la phase de remobilisation est de leur permettre de se rapprocher des prérequis pour entrer en formation ou en emploi :

- Leur redonner confiance en eux et en leur potentiel.
- Réconcilier leurs aspirations personnelles avec les exigences de l'insertion.
- Identifier leurs compétences, souvent acquises de manière informelle.
- Les réengager dans un processus d'apprentissage et de découverte.
- Possibilité de formation au permis de conduire.

En parallèle, Adelante propose une immersion progressive dans le monde professionnel, adaptée au rythme des jeunes (ateliers de mise en situation professionnelle, stages en entreprise, séjours de remobilisation). Ces expériences permettent aux jeunes d'envisager leur inscription dans des dispositifs de droit commun et de collaborer avec les acteurs du réseau emploi-formation. En 2025, nous avons pu orienter **2 jeunes** sur le dispositif Adelante.

- Les ACI :

Les ACI permettent à des jeunes la plupart du temps sortis précocement du système scolaire de découvrir le monde du travail. Les ACI sont à la fois un chantier de production et représente pour certains, la possibilité de suivre une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

- La remobilisation sur le plan socioprofessionnel,
- L'acquisition de savoir-être et savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi, en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'alternance ou en emploi classique.

8.3 Partenariats actifs en 2025

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

En effet, nos connaissances, constats et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagées avec l'ensemble de nos partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux. Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2025.

PRE, accueil des exclus et réunions de suivis Passerelle

Les temps de travail avec le PRE lors des réunions de suivis permettent des échanges transversaux avec tous les acteurs intervenant sur les situations individuelles des jeunes accompagnés. En effet, ces temps de réunion permettent de réunir les intervenants du dispositif Passerelle, du PRE et des collèges concernés.

L'équipe a pu participer à six de ces réunions (soit trois par territoire par trimestre) ce qui a permis l'analyse et la coordination des partenaires autour de situations nécessitant parfois un soutien éducatif.

Ces temps nous permettent soit, d'apporter des éléments d'éclairage sur les situations de de jeunes évoquées par les partenaires, soit, d'être alerté par les partenaires, de situations de jeune non connu par le service, mais pour qui, un accompagnement éducatif pourrait être bénéfique.

Temps de travail avec les collègues : Henri Wallon et Pablo Picasso

Nous sommes conviés à participer à trois GPDS au cours de l'année au sein du collège Henri Wallon. Ces temps ont lieu à la suite de chaque vacances scolaires, afin d'évoquer les jeunes accompagnés par notre service et scolarisé dans ce collège.

Au sein du collège Pablo Picasso, nous rencontrons plusieurs fois dans l'année, sous forme d'entretien individuel, l'assistante de service sociale du collège.

Ces temps de travail entre partenaires du collège et notre service de prévention spécialisée, constituent également de véritables temps d'étayage et de partage autour des situations de jeunes.

Rencontres « Plateforme ressource interculturelité »

En 2025, la cheffe de service a participé à 12 rencontres interculturelité, organisées par le PRE et la Cité éducative de la ville de Garges-lès-Gonesse.

Ces temps de formation et d'échanges sur les pratiques professionnelles réunissent les encadrants d'équipe de différents acteurs associatifs, municipaux et issus de l'éducation nationale du territoire.

L'objectif de ces rencontres est le développement d'espaces de réflexion transversaux, favorisant le partenariat entre les professionnels des champs de l'éducation, de la santé et du social, sous le prisme de l'interculturelité.

Réunions de coordination de quartier : La Muette

En 2025, le service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse a participé à quatre réunions de coordination des partenaires sur le quartier de la Muette.

Cette réunion pilotée par le centre social municipal Dulcie September permet de favoriser une interconnaissance des partenaires sur le quartier et des échanges autour de l'actualité des structures et des projets mis en place sur le territoire.

Ces temps d'échanges permettent également de partager un regard commun sur l'ambiance du territoire et les problématiques émergentes.

Les partenaires présents sont les associations du quartier (En marche), les partenaires de la municipalités (service jeunesse, BIJ), le PIMMS, les bailleurs sociaux.

De plus, nous avons participé à plusieurs temps de travail afin d'organiser les diverses manifestations en pied d'immeuble au cours de l'année.

Réunion de coordination des partenaires des Doucettes

En 2025, les réunions de coordination des partenaires ont dû être suspendues sur le quartier des doucettes, en lien avec la fermeture temporaire de son centre social associatif.

CLSPDR

Cette instance locale présidée par le maire de Garges-lès-Gonesse réunit des acteurs transversaux, tels que les représentants de l'État, des collectivités territoriales, des partenaires associatifs et institutionnels autour de questions relatives aux problématiques de sécurité d'un territoire. Le but est de favoriser les échanges autour des constats posés, notamment en matière de délinquance.

Manifestations locales

L'équipe de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse souhaite participer aux manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune.

En septembre 2025, l'équipe a participé aux Forum des associations de la ville, afin de représenter et faire connaître notre service aux habitants. Cette manifestation a été l'occasion d'aller à la rencontre d'autres associations du territoire et de tisser des liens partenariaux.

De plus, certaines manifestations organisées tout au long de l'année ont constitué autant d'occasions conviviales pour partager des expériences collectives enrichissantes et positives.

Ainsi, nous avons été présents à la fête de quartier de la Muette en juin 2025, portant pour cette action des activités spécifiques.

En 2025, nous avons également participé à deux Animations en Pied d'Immeuble autour de l'environnement et la fête de fin d'année, au sein du quartier de la Muette.

Garges-lès-Gonesse, le 31 mars 2026

Document rédigé par Mme MARGOT Solène, cheffe de service éducatif

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

Tableau 1 : Tableau des actions collectives menées en 2025

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Garçons	Filles	Jeunes en accomplt éducatif	Jeunes en accroche	-11	11-13	14-15	16-17	18-25	+25
Sociogéogramme	Atelier ou sortie ponctuelle	Civilité - Partage	31janv. 2025	1	0	2	1	30	0	0	2	1	0	0	0
Atelier crepe et jeux de société	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation	12fév. 2025	1	0	5	0	50	0	3	2	0	0	0	0
Séjour à la montagne	Séjour sans chantier	Découverte - Voyage - Renc	15fév. 2025	14	0	4	0	40	0	0	0	4	0	0	0
Passerelle ouvertes escalade	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	20fév. 2025	1	0	5	1	15	0	2	3	1	0	0	0
Five avec Villiers le bel	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	27fév. 2025	1	0	5	0	32	0	1	4	0	0	0	0
Repas (court métrage) séjour	Atelier ou sortie ponctuelle	Civilité - Partage	28fév. 2025	1	0	5	1	60	0	0	3	3	0	0	0
Repas-débat jeux	Atelier ou sortie ponctuelle	Civilité - Partage	5avr. 2025	1	0	4	0	40	0	0	4	0	0	0	0
Semaine Multisports 2025	Projet pédagogique	Activité Sportive	14avr. 2025	7	0	7	0	70	0	1	5	1	0	0	0
SEMAINE MULTI-SPORT	Projet pédagogique	Activité Sportive	14avr. 2025	5	5	4	0	40	0	1	2	1	0	0	0
Séjour Belgique	Séjour ou chantier solidaire	Découverte - Voyage - Renc	19avr. 2025	8	0	4	1	50	0	0	3	2	0	0	0
Sensibilisation routière et sortie vélo	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	11juin 2025	1	0	3	0	30	0	3	0	0	0	0	0
REPAS/DEBAT	Atelier ou sortie ponctuelle	Civilité - Partage	11juin 2025	1	1	4	0	40	0	0	2	2	0	0	0
Exposition Banlieue Chéri	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	14juin 2025	1	0	2	0	20	0	0	0	1	1	0	0
Séjour éducatif à Bellort	Séjour sans chantier	Activité - Pratique Culturelle	27juin 2025	10	0	4	0	13	0	0	4	0	0	0	0
FETE DE QUARTIER LA MUJETTE	Atelier ou sortie ponctuelle	Animations de Proximité	28juin 2025	1	0	0	0	00	0	0	0	0	0	0	0
Sortie base de loisir	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	2juil. 2025	2	0	5	0	50	0	0	2	3	0	0	0
Séjour éducation en Normandie	Séjour sans chantier	Estime de soi - Dépassemen	16juil. 2025	14	0	5	2	52	0	7	0	0	0	0	0
Jeux et goûter	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	18août 2025	1	0	3	0	30	0	3	0	0	0	0	0
Sortie Vélo pique-nique	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	5août 2025	1	0	5	0	50	0	0	5	0	0	0	0
TOURNOI DE FOOT	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	7août 2025	1	0	12	0	120	0	8	5	1	0	0	0
SORTIE VELO	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	27août 2025	1	0	4	0	40	0	0	2	2	0	0	0
REPASCOURT-MÉTRAGE	Projet pédagogique	Activité - Pratique Culturelle	4sept 2025	1	1	5	0	50	0	0	2	3	0	0	0
Soirée P2	Projet pédagogique	Prévention - sensibilisation	30sept 2025	1	1	5	0	50	0	0	2	3	0	0	0
AN JOURNEE ENVIRONNEMENT	Atelier ou sortie ponctuelle	Animations de Proximité	15oct 2025	1	0	0	0	00	0	0	0	0	0	0	0
Sortie Escalade	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	21oct 2025	1	1	4	0	40	0	0	0	4	0	0	0
VALORISATION COURT-MÉTRAGE	Projet pédagogique	Animations de Proximité	22oct 2025	1	1	6	0	60	0	0	2	4	0	0	0
Sortie koezio	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	24oct 2025	1	0	3	0	12	0	0	3	0	0	0	0
Chantier éducatif nettoyage de véhicule	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - R	28oct 2025	8	8	5	0	50	0	0	2	3	0	0	0
Soirée P2	Projet pédagogique	Prévention - sensibilisation	4nov. 2025	1	1	5	0	50	0	0	2	3	0	0	0
FOOT FINE INTER-QUARTIER	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	5nov. 2025	1	0	3	0	30	0	3	0	0	0	0	0
ATELIER RECHERCHE DE STAGE	Projet pédagogique	Orientaion Scolarité/Décou	8nov. 2025	1	0	2	0	20	0	0	2	0	0	0	0
REPAS/PRÉPARATION ACTION	Projet pédagogique	Civilité - Partage	17nov. 2025	1	1	1	0	10	0	0	0	1	0	0	0
CHANTIER PTCE DU 19/11/2025	Chantier éducatif troc	Animations de Proximité	19nov. 2025	1	1	3	0	30	0	0	0	2	1	0	0
REPAS/SENSIBILISATION	Atelier ou sortie ponctuelle	Estime de soi - Dépassemen	22nov. 2025	1	1	1	0	01	0	0	0	1	0	0	0
Soirée P2 - Plus de 18ans	Projet pédagogique	Prévention - sensibilisation	9déc 2025	1	1	13	0	130	0	0	0	0	13	0	0
Sortie Tour Eiffel	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	13déc 2025	1	0	4	0	40	0	0	0	4	0	0	0
Sortie initiation Karaté/Self défense	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	23déc 2025	1	0	5	0	41	0	0	5	0	0	0	0
Escape game PFE	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	24/12/2025	1	0	6	4	9	0	6	4	0	0	0	0
CHANTIER PTCE DU 18/12/2025	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisation	18/12/2025	1	1	3	0	3	0						
chantier prepa journée de la prev	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisation	19/11/2025	1	1	1	0	1	0						

Totaux													
Type d'action coll	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Filles	Garçons	moins de 11 ans	11 13	14 15	16 17	18 25	Plus de 25 ans	Jeunes en acompt éducatif	Jeunes en accroche	
Chantier éducatif troc	4	100	25	2035	167	0	36	72	50	15	0	152	25
Chantier éducatif rémunéré	0												
Atelier ou sortie ponctuelle	23				2202								177
Projet spécifique	9				92%								14%
Séjour sans chantier	4												
Séjour précédé d'un chantier	0												
Séjour ou chantier solidaire	0												
40	40												

Tableau 2 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires</i>													
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions spécifiques individuelles et dispositifs partenariaux menés dans les établissements scolaires</i>													
Jeunes en accroche													38
Jeunes en accompagnement éducatif	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	
TOTAL	1		25		43		32		76		4		
FILLES	27	15%											
GARCONS	154	85%											
TOTAL	181												
-11 ans	1	1%											
11 - 13 ans	25	14%											
14 - 15 ans	43	24%											
16-17 ans	32	18%											
18-25 ans	76	42%											
+ 25 ans	4	2%											

Tableau 3 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement en 2025

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	1		4	1	8	2	15	0	27		3	61
Réseau informel			2	10	4	17	2	8	7	35	1		86
Réseau institutionnel			2	7	1	10	2	2	1	4			29
Réseaux sociaux					1	1	1	0	0	2			5
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Situation familiale													
Célibataire	0	1	4	21	7	36	5	25	8	68	1	3	179
En couple							2						2
En couple avec enfant													0
Parent isolé													0
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux	0	1	2	7	3	7	5	4	6	16	0	1	52
Lien via les réseaux sociaux			2	14	4	29	2	21	2	52	1	2	129
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an		1	2	9	2	13	6	9	3	10		3	58
Ancienneté >=1 et < 2 ans			1	6	4	2	1	5	2	4			25
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans			1	5	1	17		11	2	28	1		66
Ancienneté >= 4 ans				1		4			1	26			32
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			3	11	4	17	3	11	3	13			65
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire		1	1	10	3	17	1	11	1	20			65
Déscolarisé (sans affectation)						2	1	2		3			8
En emploi									1	6	1	1	9
En formation							1	1	1	4			7
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation							1		2	15		1	19
Sans projet professionnel ou scolaire										7		1	8
TOTAL	0	1	4	21	7	36	7	25	8	68	1	3	181
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme		1	3	18	7	34	6	23	6	43		2	143
Bac Pro, CAP ou BEP								2	1	16	1		20
Bac général ou technique							1		1	4		1	7
Bac +2 et autres études supérieures										2			2
TOTAL	0	1	3	18	7	34	7	25	8	65	1	3	172

Mode d'entrée en relation		
Rue	61	34%
Réseau informel	86	48%
Réseau institutionnel	29	16%
Réseaux sociaux	5	3%
TOTAL	181	
Situation familiale		
Célibataire	179	99%
En couple	2	1%
En couple avec enfant	0	0%
Parent isolé	0	0%
Lien via les réseaux sociaux		
Pas de lien via les réseaux sociaux	52	29%
Lien via les réseaux sociaux	129	71%
Ancienneté de la relation		
Ancienneté < 1 an	58	32%
Ancienneté >=1 et < 2 ans	25	14%
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	66	36%
Ancienneté >= 4 ans	32	18%
Situation		
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	65	36%
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	65	36%
Déscolarisé (sans affectation)	8	4%
En emploi	9	5%
En formation	7	4%
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	19	10%
Sans projet professionnel ou scolaire	8	4%
	181	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)		
Brevet ou sans diplôme	143	83%
Bac Pro, CAP ou BEP	20	12%
Bac général ou technique	7	4%
Bac +2 et autres études supérieures	2	1%
TOTAL	172	

Tableau 4 : Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				4	2	15		7	2	9			39
Emploi							1	2	5	23	1	1	33
Formation - dont permis de conduire							2	1	5	11			19
Justice				1				3		8		1	13
Démarches administratives					1	1				10		1	13
Santé				1	1	1		2	1	4		2	12
Logement hébergement									1				1
Travail avec les familles			1	6	2	11		6	1	1			28
Soutien écoute renforcés		1	2	9	5	12	3	15	5	19			71
Comportement/ socialisation - en collectif			1	7		17		12		8			45
Sensibilisation/ prévention - en collectif				3	1	8	1	6		8			27
TOTAL	0	1	4	31	12	65	7	54	20	101	1	5	301

Démarches engagées			Filles		Garçons		- 11 ans		11-13 ans		14-15 ans		16-17 ans		18-25ans		+25 ans	
Scolarité	39	13%	4	35	0	4	6	7	11	0								
Emploi	33	11%	7	26	0	0	0	3	28	2								
Formation - dont permis de conduire	19	6%	7	12	0	0	0	3	16	0								
Justice	13	4%	0	13	0	1	1	3	8	1								
Démarches administratives	13	4%	1	12	0	0	1	0	10	1								
Santé	12	4%	2	10	0	1	2	2	5	2								
Logement hébergement	1	0%	1	0	0	0	0	0	1	0								
Travail avec les familles	28	9%	4	24	0	7	8	6	2	0								
Soutien écoute renforcés	71	24%	15	56	1	11	14	18	24	0								
Comportement/ socialisation - en collectif	45	15%	1	44	0	8	7	12	8	0								
Sensibilisation/ prévention - en collectif	27	9%	2	25	0	3	4	7	8	0								
TOTAL	301	100%	44	257	1	35	43	61	121	6								

Tableau 5 : Tableau des partenaires

Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements uniquement
Scolarité			
Collège Henri WALLON	Rencontres partenariales/CESCE/GPDS/rencontres AS et CPE concernant des situations individuelles/présence sociale à la sortie de l'établissement/ interventions éducatives auprès des jeunes collés/ interventions de prévention auprès des élèves: banalisation de la violence, réseaux sociaux	1 à 4 fois par mois	20
Collège Pablo Picasso	GPDS/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale/ Intervention éducative au sujet de l'usage des réseaux sociaux	1 à 2 fois par trimestre	10
Lycée Professionnel Arhur Rimbaud	Rencontres partenariales/le nCPE autour de situations/ Réunions de suivis/ Présence sociale à la sortie de l'établissement	1 à 2 fois par trimestre	10
Lycée Simone de Beauvoir	Rencontres partenariales/coordinations autour de situations	1 à 2 fois par trimestre	1
Passerelle/ accueil des exclus	Ateliers mutualisés auprès des collégiens exclus/sorties mutualisées pendant les vacances scolaires/réunions de suivi/coordination autour de situations		25
Ecole Elementaire Jean Moulin 2	Rencontres partenariales/ action rencontre des CM2	1 à 2 fois par trimestre	7
Ecole primaire Saint Exupéry	Rencontres partenariales/ action rencontre des CM2	1 à 2 fois par année	0
Ecole Primaire Jacques Prévert	Rencontres partenariales/ échange autour de situations individuelles	1 à 2 fois par année	2
Ecole Elementaire Jean Moulin 1	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	2
Protection de l'enfance			
ASE	Echanges sur des situations en commun/ réunions de synthèse	1 à 2 fois par trimestre	3
AEMO SARCELLE OPEJ	Echanges autour de situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	1
MECS AROBASE GROUPE SOS	Echanges autour de situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	1
CRIP	Echanges autour de situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	3
Service de prévention spécialisée OPEJ	Echange autour de situations inter-quartier/ rencontres inter-équipe	1 à 2 fois par année	1
	3 * nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		3
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		
Action sociale			
Service social départemental			
CCAS	Rencontre de présentation/ échanges autour des dispositifs/ échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	1
	Rencontre de présentation/ échanges autour des dispositifs/ échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	1
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Rencontre de présentation/ échanges autour des dispositifs/ échanges autour de situations	1 à 2 fois par trimestre	3
France Travail	Rencontre de présentation/ échanges autour des dispositifs/ échanges autour de situations	1 à 2 fois par trimestre	2
Bureau Information jeunesse	Rencontre de présentation/ échanges autour des dispositifs/ échanges autour de situations	1 à 4 fois par mois	2
ACI IMAJ	Actions communes	1 à 2 fois par année	1
Justice prévention de la délinquance			
SPJP	échanges autour de situations		3
PJJ	Rencontre de présentation/ échanges autour des dispositifs/ échanges autour de situations	1 à 2 fois par trimestre	10
Police Municipale	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	5
CLSPD	Participation CLSPDR	1 à 2 fois par année	1
UEMO ARNOVILLE	Rencontre de présentation/ échanges autour des dispositifs/ échanges autour de situations	1 à 2 fois par trimestre	10
Maison d'arrêt d'Osny	Visite d'un jeune accompagné par notre service	1 à 2 fois par année	1
Logement hébergement			
Bailleurs sociaux I3f LOGIREP	Projets communs (chantiers éducatifs) / rencontres partenariales	1 à 2 fois par trimestre	2
jeunesse Parentalité			
Service animation jeunesse	Coordination de quartier/ participation en commun à des projets	1 à 2 fois par trimestre	5
Centre social municipal Dulcie Sept	Coordination de quartier/ participation en commun à des projets/ réunions partenariales	1 à 4 fois par mois	10
Poirt jeunes	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	3
Centre social associatif les Doucettes	Coordination de quartier/ participation en commun à des projets/ réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	10
PMI	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	3
Culture sport Loisirs			
Association "En marche"	rencontres partenariales/ projets communs		
Clubs de sports GLG	Echange autour des situations familiales et individuelles	1 à 2 fois par trimestre	2
Politique de la ville			
Cité éducative	Rencontres partenariales		
Santé			
CSAPA GARGES LES GONESSE	Rencontres partenariales/ interventions " soirées prévention aux addictions" sur les services/ échanges autour des situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	30
Maison des adolescents	Rencontres partenariales/ échanges autour des situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	3
Coin jeunes	Rencontres partenariales/ échanges autour des situations individuelles		3
Autre			
SSD DE GARGES LES GONESSE	Rencontre de présentation/échanges autour des dispositifs/échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	0



CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente charte a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

1. Intentions :

Complémentarité numérique et présenteielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

3. Ligne éditoriale et posture :

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utiles pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

4. Paramétrage, accessibilité et identification :

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhesion:

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

6. Age légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui seront expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

7. Droit à l'image :

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

8. Respect de la vie privée :

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

9. Droit à la déconnexion :

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

10. Secret professionnel et partage d'information.

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « *Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle* ». Dans ce cadre, « *sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées* » (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « *Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal. Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier* »

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.



6 RUE DE PARIS,
95330 DOMONT



Association IMAJ



Association IMAJ



association.imaj

